



RAPPORT ANNUUEL

ASSEMBLÉE
GÉNÉRALE
20 MAI 2022



Merci !



LES ACTEURS ET ACTRICES QUI FONT LE MAS ET CONTRIBUENT À SON ACTION

LES ÉQUIPES SALARIÉES
LES BÉNÉVOLES OPÉRATIONNELS
ET LES ADHÉRENTS DE L'ASSOCIATION

LES ASSOCIATIONS, FONDATIONS
ET ENTREPRISES PARTENAIRES

LES AUTORITÉS

LES COLLECTIVITÉS

4
6
10
12

RAPPORT MORAL

RAPPORT FINANCIER

RAPPORT GÉNÉRAL

AIDE AUX VICTIMES ET ACCÈS AU DROIT

14

Info-Droits-Victimes
Aide aux victimes
Accès au droit

16

TANDEM

17

Stages de citoyenneté

18

AIDE AUX PERSONNES EN PRÉCARITÉ ET VULNÉRABILITÉ

20

Centre d'Accueil et d'Orientation

21

Péniche Accueil

22

Ateliers Sésame

23

Centre Francis Feydel

24

Centre Maurice Liotard

25

Dispositifs Socio-Judiciaires

27

Safran

29

Résidence

31

Olympe

32

L'Éclaircie

33

Les Bruyères

34

Le Cèdre

35

La Station

36

La Base

37

La Magena

38

Les Maisons

39

Cellule Hôtel

40

L'Avancée

42

AIDE AUX USAGERS DE DROGUES

44

Pause Diabolo

45

Laboratoire CCM

RAPPORT MORAL

Ce rapport moral porte sur l'année 2021 marquée, dans la suite de la précédente, par l'état d'urgence sanitaire déclaré sur l'ensemble du territoire du 17 octobre 2020 au 1^{er} juin 2021 et les nombreuses mesures gouvernementales anti-Covid (vaccination, passe sanitaire).

L'association a maintenu pleinement et développé son activité grâce à l'engagement des équipes et en adaptant en continu son organisation et son fonctionnement : déploiement du numérique, renforcement de la communication interne, évolution des moyens humains, agilité dans les relations internes et avec les personnes aidées, créativité et réactivité pour répondre aux besoins dans ses quatre domaines d'action :

- Aide aux personnes victimes et accès aux droits.
- Aide aux personnes en précarité et vulnérabilité.
- Aide aux personnes usagères de drogues.
- Aide aux personnes en situation de handicap.

Mais dans cet environnement incertain, marqué également par les mutations de l'emploi, de la structure familiale et du logement, il faut surtout témoigner de la fragilisation croissante des individus vivant la précarité, la pauvreté ou le déclassement, ou même craignant son éventualité, ainsi que des conditions d'urgence et de violences pour de trop nombreuses personnes adultes et enfants.

Quelques faits sont marquants dans notre activité et confirmés par les données et analyses nationales :

- Un nombre de personnes aidées en augmentation,
- Une aggravation du nombre de personnes sans domicile,
- Des femmes, des mineurs et des familles concernés par la grande précarité,
- Des formes d'exclusion ou de retrait pour les jeunes et de nombreux isolés,
- Des migrants vivant dans des conditions très éprouvantes d'attente,
- De très nombreuses personnes victimes notamment dans le cadre de violences conjugales et intrafamiliales,
- Des pratiques nouvelles d'exposition aux risques, d'abandon de soi ou de décrochage et des troubles psychiques importants.

L'absence de protection et la surexposition aux aléas de la précarité provoquent les pires brulures, consomment

lentement, laissent des séquelles et altèrent la confiance en soi et la relation aux autres. Elles fabriquent des épreuves individuelles et collectives et nécessitent un travail important de reconnaissance.

C'est à cet endroit que l'association trouve sa vocation et son courage en prenant en compte les plus fragiles sans distinction, quoi qu'ils aient fait et ou qu'ils soient.

Grâce à un travail collectif, Le MAS a mené des réalisations exemplaires et en particulier l'activité d'Aide aux Victimes, l'ouverture de LA BASE, la conduite de LA STATION et d'OLYMPÉ, l'intégration de PÉNICHE ACCUEIL, le regroupement des CHRÉS, la dynamique de PAUSE DIABOLO et toutes les actions déclinées dans ce rapport annuel.

Je peux aussi témoigner de l'activité de l'Entreprise Adaptée L'ORANGERIE, dont Le MAS est actionnaire unique et qui a réussi à maintenir une bonne performance économique et sociale en 2021 en obtenant une certification MASE et en apportant un soin particulier à l'accompagnement de ses salariés en situation de handicap. Ce volet de notre action prend pleinement place dans nos objectifs et sujets d'attention.

Je remercie chaleureusement les membres de l'association et le personnel salarié et bénévole impliqués pour l'ensemble du travail réalisé.

Nous portons toutes et tous une attention à l'esprit du MAS et sommes reconnaissants de cette aventure collective fabriquée de main en main depuis 1961 que nous avons pu fêter lors de notre journée associative dans une ambiance conviviale et simple que j'ai été heureuse de partager avec vous.

Il est temps aussi pour moi de revenir sur 5 années de Présidence pour les clore et passer le relais.

Le MAS a beaucoup évolué depuis 2017, date de signature avec l'État du premier Contrat Pluriannuel d'Objectifs et de Moyens que nous devrions renouveler cette année, avec une activité et des moyens augmentés d'environ 50 % dans l'ensemble de ses indicateurs : Ressources humaines, financements, hébergements et logements, matériels, nombre de personnes aidées, etc.

J'ai vu grandir l'association et nous avons su travailler en confiance au sein du Bureau, en lien avec la direction, le siège et les services pour réaliser un travail important de gestion et de structuration afin d'accompagner ces développements. Certaines orientations retardées par ces 2 ans de crise sanitaire devront être consolidées conformément à notre plan stratégique, notamment sur les volets du renforcement de nos compétences et du bénévolat, du pouvoir d'agir des personnes et également de la vitalité de la vie associative, tout en veillant à notre équilibre économique qui reste un impératif.

Nos réseaux et nos coopérations sont également actifs et peuvent constituer des ressources pour l'avenir :

- L'association est affiliée à France Victimes, FARAJEJ, Citoyens et Justice, la FAPIL, l'URIOPSS, la Coordination 69 Soins Psychiques et Réinsertion, le Collectif Logement Rhône, le Collectif des Accueil de Jour, et le Réseau Maison Oxygène.
- Des coopérations renforcent les réponses : avec le CIDFF Rhône Arc-Alpin pour la gestion de TANDEM et le développement des réponses pour les femmes victimes de violences, avec l'association CAPSO pour le développement interne des outils et systèmes d'informations et avec le CLLAJ de Lyon pour le programme PASSAGE en sortie de détention..
- Les partenariats sont très nombreux dans tous les domaines d'activité de l'association et des échanges réguliers sont conduits avec quelques proches notamment Le Foyer Notre Dame des Sans Abri, ALYNEA, CAPSO, la Fondation Abbé Pierre, l'Entreprise des Possibles.
- Le MAS est membre du SIAO « Maison de la Veille Sociale », du GCSMS « Un Chez Soi d'Abord Métropole de Lyon » avec OPPELIA ARIA, l'ARHM et LAHSO qui a finalisé la montée en charge du programme cette année et sociétaire de l'UES NEMA LOVE pour la réalisation de logements sociaux.

Je souhaite donc que l'association puisse poursuivre sa voie en déclinant son projet avec ouverture, agilité et sérieux, en restant fidèle à ce qu'elle est.

Nous apprenons chaque jour des autres. Plus justement nous nous apprenons avec les autres. Donner et recevoir est une dynamique d'échange qui nous augmente. J'ai vécu cette expérience dans l'enseignement auprès de migrants et réfugiés : La curiosité qui doit être le meilleur de nos défauts, l'audace et le dialogue sont les seules voies pour dépasser nos enfermements et se débarrasser de nos carcans. « *On ne naît pas achevé, complet, on le devient ... à coup d'expériences, d'exercices, de rencontres, d'imprévus, d'errance, de faux pas* », nous avertit Alexandre JOLLIEN en ouverture de ses Cahiers d'insouciance.

L'ouverture doit être avec celles et ceux que nous accueillons, mais aussi avec leurs proches, leurs voisins sur les territoires, avec la société civile et bien

entendu les autorités. C'est une condition impérative du vivre ensemble que nous voyons se recomposer et parfois se déliter. Nous devons soutenir des rapports avec un environnement plus grand pour améliorer la condition des plus fragiles. Il est important d'expliquer notre action, de guider, de faciliter les choses, et aussi d'intégrer les incompréhensions et difficultés de tous ordres pour promouvoir des rapports de respect et d'acceptation dans la cité. Celles et ceux que nous aidons ne sont pas les poids inutiles, les étrangers lointains ou les faire-valoir du quotidien. Ils sont vivants avec nous.

Nous avons enfin à accepter l'œuvre longue, le travail sans relâche, car la fabrique du care et la reconnaissance des vulnérables est à recommencer et réinventer chaque fois. L'invocation et l'application de réponses résignées ou préfabriquées n'ont pas place dans notre action. Le recommencement est la règle et suppose un réapprentissage permanent. La créativité est à l'œuvre.

Je remercie l'ensemble du personnel et des bénévoles pour son implication et son action ainsi que les administratrices et administrateurs.

Merci aux fondations et entreprises qui nous ont soutenus, ainsi qu'aux autorités et collectivités pour la confiance qu'elles nous témoignent : les communes sur lesquelles nous intervenons, la Métropole de Lyon, le Département du Rhône, la Préfecture du Rhône, la Direction de l'Emploi du Travail et des Solidarités, l'Agence Régionale de Santé, l'Administration pénitentiaire, Monsieur le premier président de la Cour d'appel de Lyon et Madame la Procureure générale, Messieurs les présidents du Tribunal Judiciaire de Lyon et du Tribunal Judiciaire de Villefranche-sur-Saône, Messieurs les procureurs de la République de Lyon et de Villefranche-sur-Saône.

Bonne continuation.

Michèle GRIZARD
Présidente

COMPTES ANNUELS 2021

RAPPORT FINANCIER LE MAS

Les comptes annuels de l'exercice clos le 31/12/2021 que nous soumettons à votre approbation ont été établis conformément aux règles de présentation et aux méthodes d'évaluation prévues par la réglementation en vigueur.

Le conseil d'administration de votre association, lors de sa séance du 11 avril 2022 a arrêté les comptes 2021 qui vous sont soumis pour approbation.

COMPTE DE RÉSULTAT

Après une année 2020 marquée par un fort dynamisme de l'association, le compte de résultat de l'exercice 2021 témoigne d'une nouvelle augmentation nette des produits d'exploitation par rapport à l'exercice précédent (+ 8.5 %).

Comme en 2020, ces comptes intègrent des charges et produits correspondant à une activité comptable et administrative exercée dans le cadre du paiement de nuitées hôtelières (dispositif DNH) qui conduit l'association à assurer le paiement de nuitées hôtelières auprès d'établissements hôteliers. Après retraitement des 958 k€ de charges et produits correspondant à cette activité qui est sans impact sur les services opérationnels du MAS et sur les missions exercées au profit des publics du MAS, l'évolution des produits d'exploitation (intégrant les fonds dédiés) entre 2020 et 2021 serait supérieure et atteindrait ainsi + 12.5 %.

Les comptes annuels 2021 présentent un **résultat excédentaire de 441 322 €**.

RÉSULTAT D'EXPLOITATION

Le résultat d'exploitation, après imputation des fonds dédiés, atteint + 132 k€ pour un résultat d'exploitation de + 439 k€ en 2020.

Alors que l'année 2020 avait été marquée par le contexte particulier de plusieurs périodes de confinement liées à la crise sanitaire COVID-19, ce résultat retrouve un niveau plus proche de celui constaté au cours de la période 2017-2019.

Les **produits d'exploitation**, dépassent pour la première fois le seuil de 15 000 k€ en 2021, atteignant 15 077 k€. La croissance de l'activité de l'association a principalement portée sur les développements suivants :

- Déploiement des dispositifs d'hébergement dans le cadre d'opérations d'urbanisme transitoire : la Base (à partir de mars 2021) et la Station (à partir d'octobre 2020)
- Augmentation du nombre de ménages accompagnés par le service Cellule Hôtel (environ 950 personnes suivies en moyenne chaque jour)
- Développement des actions en direction des femmes victimes de violence dans le cadre de structures d'hébergement ou de logement (service Olympe sur les secteurs de Givors et d'Irigny) ou dans le cadre d'accompagnements spécifiques des victimes (équipe mobile dédiée et téléphones grave danger)
- Reprise des activités de l'association Péniche Accueil suite à la fusion réalisée en mai 2021
- Mise en œuvre de nouvelles actions d'accompagnement dans le logement au sein du territoire du Département du Rhône

Dans le cadre de ces développements, on note, qu'avec plus de 2 125 k€ alloués au MAS en 2021, la Métropole de Lyon a pris une importance forte parmi les financeurs de l'association. L'intercommunalité métropolitaine représente ainsi en 2021 plus de 15 % des financements publics perçus par le MAS.

Les **charges d'exploitation (avec fonds dédiés)**, atteignent 14 946 k€, en augmentation de 11.3 %. En valeur, parmi les grandes catégories de charges d'exploitation, ce sont les dépenses de personnel qui évoluent le plus fortement entre 2020 et 2021 avec une croissance de 907 k€ soit + 17.8 % environ.

RÉSULTAT FINANCIER

Bien qu'il demeure déficitaire, le résultat financier est, pour la première fois depuis plusieurs années, proche de l'équilibre. Il s'élève à - 5 k€ environ.

En 2021, les charges d'emprunt supportées par l'association sont en grande partie compensées par un dividende perçu de la part de l'Entreprise Adaptée l'Orangerie, dont le MAS est l'actionnaire unique.

L'emprunt le plus important concerne l'acquisition, fin 2016, des locaux du siège et des services Info-Droits-Victimes et Résidence au 17 rue Crépet à Lyon 7^e.

RÉSULTAT EXCEPTIONNEL

Le résultat exceptionnel est spécialement important en 2021. Il s'élève à + 316 k€.

En plus des opérations habituelles de soldes de comptes tiers, fournisseurs, résidents et usagers et de la reprise des quote-part de subventions d'investissements (116 k€), ce résultat s'explique principalement, en 2021, par des reprises de provisions pour gros entretien (175 k€) ou de provisions diverses (30 k€)

ÉVALUATION DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES

Initiée en 2018, l'association Le MAS a souhaité poursuivre la démarche visant à connaître, valoriser et rendre compte de l'intégralité des ressources « propres » de l'association en procédant à une évaluation et une comptabilisation de la ressource bénévole.

En 2021, les contributions volontaires liées au bénévolat sont évaluées à 30 k€ environ correspondant à 1 645 heures de travail des différents bénévoles de l'association. Ce volume horaire est supérieur (+ 30.8 %) à celui observé en 2020.

BILAN

ACTIF

Le total de l'actif net s'établit au 31/12/2021 à 9 745 k€, en croissance (+ 12.1 %) par rapport à la situation au 31/12/2020.

Cette croissance s'explique très majoritairement par l'importance des investissements réalisés en 2021.

Les **immobilisations** représentent 41 % de l'actif. Elles augmentent ainsi de 25 % (+ 818 k€) entre 2020 et 2021. Au-delà des opérations d'extension et de renouvellement ordinaire de la flotte de véhicules et du parc informatique, les principales acquisitions d'immobilisation ont concerné l'achat et la mise en service des Tiny House pour un montant de 610 k€ environ dans le cadre du dispositif la Base (hébergement de femmes avec enfants à Villeurbanne) et l'acquisition d'un logement à Oullins pour un montant de 244 k€ utilisé dans le cadre de l'activité du service les Maisons.

La **trésorerie de l'association** est globalement stable et atteint en fin d'année 4 627 k€ (contre 4 529 k€ au 31/12/2020).

Elle est constituée de :

- Disponibilités : 4 427 k€

- Valeurs mobilières de placements : 200 k€

PASSIF

Les fonds propres de l'association évoluent de manière favorable avec une augmentation de 37.5 % (+ 1 052 k€) par rapport au 31/12/2020.

Cette évolution s'explique principalement par l'intégration des fonds propres de l'association Péniche Accueil suite à la fusion, par l'obtention de subventions d'investissements notamment pour les immobilisations de la Base présentées précédemment dans ce rapport ainsi que par l'importance du résultat global de l'exercice.

Les provisions sont en diminution de 107 k€ par rapport à la fin de l'exercice précédent. Cette évolution s'explique principalement par la reprise de provisions pour gros entretien.

Les fonds dédiés s'élèvent à 1 982 k€ au 31/12/2021 contre 1 224 k€ en fin d'année 2020, du fait de l'attribution en cours ou en fin d'année de montants de subventions attribués pour des actions à réaliser en tout ou partie sur l'exercice 2022.

La valeur des emprunts bancaires augmente légèrement de 63 k€ en raison de la contractualisation d'un nouvel emprunt pour l'acquisition d'un logement à Oullins.

Le budget prévisionnel 2022, validé au conseil d'administration du 18 octobre 2021, s'élève à 13 053 K€ de produits et de charges.

Par ailleurs, il nous appartient de vous transmettre les chiffres de la SARL Orangerie pour 2021 :

- Pourcentage de détention du capital social par Le Mas : 100 %

- Capital social : 60 000 €

- Chiffre d'affaire : 1 581 844 € en 2021 contre 1 488 114 € en 2020

- Résultat net : + 122 902 €

Jean-Paul TREVE
Trésorier

COMPTE DE RÉSULTAT	Exercice 2021	Exercice 2020
Produits d'exploitation		
Cotisations	860.00	490.00
Ventes de prestations de services	1 097 940.91	944 445.26
Concours publics et subventions d'exploitation	13 174 822.49	12 368 659.12
<i>dont des activités sociales et médico-sociales sous gestion contrôlées</i>	<i>3 505 332.14</i>	<i>3 145 446.80</i>
Ressources liées à la générosité du public	57 500.00	161 820.00
Mécénats	57 500.00	161 820.00
Reprises sur amort., dépréciations, prov. et transferts de charges	120 603.52	113 587.82
Utilisations des fonds dédiés	610 600.17	304 328.51
Autres produits	15 450.43	13 278.62
Total I	15 077 777.52	13 906 609.33
Charges d'exploitation		
Achats de matières premières et autres approvisionnements	90 108.00	30 813.68
Autres achats et charges externes	5 534 864.60	6 001 395.84
Impôts, taxes et versements assimilés	581 583.06	448 705.60
Salaires et traitements	4 414 932.27	3 739 620.83
Charges sociales	1 593 660.37	1 361 678.27
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions	471 568.04	490 767.27
Report en fonds dédiés	1 319 107.00	692 624.17
Autres charges	940 310.97	665 666.69
Total II	14 946 134.31	13 431 272.35
1. RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I-II)	131 643.21	475 336.98
Produits financiers		
De participation	25 000.00	
Autres intérêts et produits assimilés	1 232.40	4 597.88
Total III	26 232.40	4 597.88
Charges financières		
Intérêts et charges assimilées	30 914.95	30 730.70
Total IV	30 914.95	30 730.70
2. RÉSULTAT FINANCIER (III-IV)	(4 682.55)	(26 132.82)
3. RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I-II+III-IV)	126 960.66	449 204.16
Produits exceptionnels		
Sur opérations de gestion	182 847.71	8 162.70
Sur opérations en capital	180 743.33	56 871.05
Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges	3 591.00	6 479.00
Total V	367 282.04	71 512.75
Charges exceptionnelles		
Sur opérations de gestion	43 774.68	4 439.93
Sur opérations en capital	7 128.24	6 679.71
Dotations aux provisions et dépréciations et transferts de charges		10 907.00
Total VI	50 902.92	22 026.64
4. RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (V-VI)	316 379.12	49 486.11
Impôts sur les bénéfices (VIII)	2 017.00	783.60
Total des produits (I+III+V)	15 471 291.96	13 982 719.96
Total des charges (II+IV+VI+VII+VIII°)	15 029 969.18	13 484 813.29
EXCÉDENT OU DÉFICIT	441 322.78	497 906.67
Contributions volontaires en nature		
Bénévolat	(29 965.50)	(25 698.00)
Total	(29 965.50)	(25 698.00)
Charges des contributions volontaires en nature		
Personnel bénévole	29 965.50	25 698.00
Total	29 965.50	25 698.00

ACTIF	Brut 2021	Amort./Prov. 2021	Net 2021	Net 2020
Capital souscrit non appelé	0.00		0.00	0.00
Frais d'établissement	15 600.30	16 176.20	- 575.90	- 114.02
Frais recherche & développement	0.00	0.00	0.00	0.00
Concessions, brevets, droits	82 274.84	54 453.48	27 821.36	18 624.34
Fonds commercial	0.00	0.00	0.00	0.00
Autres immobilisations incorporelles	44 231.78	12 824.99	31 406.79	12 308.79
Avances, acomptes/immobilisations incorporelles	0.00		0.00	0.00
Terrains	0.00	0.00	0.00	0.00
Constructions	3 762 591.73	823 669.60	2 938 922.13	2 279 498.97
Installations techniques, matériel industriel	102 906.02	91 453.31	11 452.71	13 473.72
Autres immobilisations corporelles	2 915 617.18	2 185 085.64	730 531.54	627 186.63
Immobilisations en cours	21 750.00	0.00	21 750.00	0.00
Avances et acomptes	0.00		0.00	0.00
Participations	178 902.49	0.00	178 902.49	176 402.49
Créances rattachées à participations	0.00	0.00	0.00	0.00
Autres titres immobilisés	1 675.96	0.00	1 675.96	1 675.96
Prêts	0.00	0.00	0.00	0.00
Autres immobilisations financières	70 313.62	0.00	70 313.62	65 316.30
Total (I)	7 195 863.92	3 183 663.22	4 012 200.70	3 194 373.18
Matières premières, approvisionnements	0.00	0.00	0.00	0.00
En cours de production de biens	0.00	0.00	0.00	0.00
En cours de production services	0.00	0.00	0.00	0.00
Produits intermédiaires et finis	0.00	0.00	0.00	0.00
Marchandises	0.00	0.00	0.00	0.00
Avances, acomptes sur commandes	7.00		7.00	0.00
Clients & comptes rattachés	1 014 989.35	85 213.79	929 775.56	801 255.47
Autres créances	142 096.36	0.00	142 096.36	25 470.08
Capital souscrit non versé	0.00		0.00	0.00
Valeurs mobilières de placement	200 361.61	0.00	200 361.61	87 130.30
Disponibilités	4 427 209.10	0.00	4 427 209.10	4 581 230.17
Charges constatées d'avance	33 518.99		33 518.99	4 338.33
Total (II)	5 818 182.41	85 213.79	5 732 968.62	5 499 424.35
Charges à répartir sur plusieurs exercices	0	0	0	0
Primes de remboursement des obligations	0	0	0	0
Ecart de conversion actif	0	0	0	0
TOTAL GÉNÉRAL	13 014 046.33	3 268 877.01	9 745 169.32	8 693 797.53

PASSIF	Exercice 2021	Exercice 2020
Capital (dont versé :	263 924.75	150 661.21
Primes d'émission, de fusion, d'apport	0.00	0.00
Écarts de réévaluation	0.00	0.00
Réserve légale	0.00	0.00
Réserves statutaires ou contractuelles	34 645.21	34 645.21
Réserves réglementées	0.00	0.00
Autres réserves	364 589.85	352 656.63
Report à nouveau	1 891 015.50	1 429 372.12
Résultat de l'exercice	441 322.78	497 906.67
Subventions d'investissement	804 740.84	278 886.19
Provisions réglementées	53 824.66	57 415.66
TOTAL (I)	3 854 063.59	2 801 543.69
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL (II)	0.00	0.00
Provisions pour risques	34 055.87	34 055.87
Provisions pour charges	530 435.00	637 297.00
TOTAL (III)	564 490.87	671 352.87
Emprunts obligataires convertibles	0.00	0.00
Autres emprunts obligataires	0.00	0.00
Emprunts et dettes auprès établissement de crédit	1 780 780.02	1 717 627.27
Emprunts et dettes financières divers	2 024 539.40	1 258 554.50
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	0.00	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	611 693.12	637 792.25
Dettes fiscales et sociales	877 445.44	970 267.25
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	0.00	0.00
Autres dettes	19 356.88	54 623.64
Produits constatés d'avance	12 800.00	582 036.06
TOTAL (IV)	5 326 614.86	5 220 900.97
Ecart de conversion passif	0.00	0.00
TOTAL GÉNÉRAL	9 745 169.32	8 693 797.53

RAPPORT GÉNÉRAL



Plus de
12 000
personnes



dont
2 000 enfants
ont été aidés par
l'association



5 132
personnes victimes
d'infractions pénales.



2 240
personnes
en accès au Droit.



5 000
personnes en situation
de grande précarité
et vulnérabilité.



502
personnes accueillies
usagères de drogues,
injecteurs et
poly-consommateurs.

Les éléments marquants de l'année sont les suivants :

- Une activité soutenue d'accès au Droit et d'accompagnement des personnes victimes d'infractions pénales avec INFO-DROITS-VICTIMES et TANDEM, parmi lesquelles, une majorité d'atteintes aux personnes, de violences faites aux femmes et de violences conjugales. Les enfants sont également concernés.
- L'implantation de La BASE en Tiny House sur un site transitoirement disponible et une dynamique forte de réponse aux femmes et leurs enfants avec plusieurs services : OLYMPE, L'ÉCLAIRCIE, La MAGENA.
- La conduite du projet novateur LA STATION pour les jeunes isolés en recours de minorité.
- Le maintien d'une activité soutenue d'hébergement d'urgence avec CELLULE HÔTEL, L'AVANCÉE et LES MAISONS.
- Le renforcement des actions d'insertion par le logement avec RÉSIDENCE et également SAFRAN dans le nord du Rhône.
- L'intégration réussie de PÉNICHE ACCUEIL permettant de renouveler et soutenir l'activité d'accueil de jour conduite par le CENTRE D'ACCUEIL ET D'ORIENTATION auprès des personnes sans domicile.
- Le regroupement des CHRS FRANCIS FEYDEL et MAURICE LIOTARD pour former un seul service d'aide aux personnes sortant d'institutions, en lien avec ATELIERS SÉSAME et plusieurs dispositifs SOCIO-JUDICAIRES.
- Des dynamiques positives sur les Pensions LES BRUYÈRES et LE CÈDRE.
- Le développement et l'ouverture des actions liées aux addictions conduites par PAUSE DIABOLO et le Laboratoire d'analyse de drogues avec une présence renforcée sur le territoire et un élargissement à de nouveaux publics.

L'activité du siège a permis à l'association de poursuivre ses développements et de garantir une gestion conforme des opérations et de la vie des services.

RESSOURCES HUMAINES ET SÉCURITÉ

- 199 salariés ont travaillé pour Le MAS en 2021 et 161 salariés étaient présents au 31/12/2021 soit une augmentation de 18,5 % de l'effectif.
- 55 bénévoles opérationnels ont apporté leur concours pour aider les personnes accueillies.
- 4 cadres d'astreinte, 2 Veilleurs de Nuit et des intervenants externes ont assuré la sécurité des personnes hébergées et des locaux. Le nombre d'événements préoccupants pour des faits de violences ou de dégradation est en baisse avec 50 signalements contre 74 en 2020.
- Le CSE s'est réuni régulièrement et un nouvel organisme de mutuelle santé Intégrance a notamment été choisi avec le transfert de l'ensemble des contrats en mai 2021.

HABITAT ET GESTION LOCATIVE

- Au 31/12/2021 : 512 logements sont répartis sur 13 sites collectifs, 10 maisons et 290 appartements diffus. 85 % des logements sont mis à disposition par les bailleurs sociaux et collectivités locales : (Métropole de Lyon, Ville de Lyon, Ville de Villefranche, LMH, Alliade, GLH, EMH, OPAC 69, ...).
- Le service Habitat a assuré l'activité de gestion locative et a apporté son expertise pour piloter des dossiers complexes de rénovation et d'urbanisme transitoire.

GESTION FINANCIÈRE ET COMPTABLE, MOYENS GÉNÉRAUX ET SYSTÈME INFORMATIQUE

- 137 dossiers de demandes de subvention ont été traités pour 36 financeurs différents et 24 dossiers comptables actifs couvrent les services du MAS.
- La mise en service du logiciel Foyer Soft a permis de partager entre les services et le siège les données relatives aux logements, aux personnes accueillies, aux participations financières et aux opérations de caisse.
- La fusion avec l'association Péniche Accueil, en mai 2021, a demandé un travail préparatoire

important : reprise de l'antériorité comptable, gestion de la trésorerie, continuité du traitement des tâches comptables et financières.

- Un travail a été ouvert pour déployer une plateforme logistique et améliorer la gestion des fournisseurs et donateurs de l'association.
- Un système de téléphonie fixe VoIP, plus souple et moins coûteux, a été déployé dans les services ainsi que la suite bureautique Office 365.
- L'externalisation du stockage des données a été opérée pour faciliter la maintenance informatique et garantir la continuité de l'accès aux données.
- Le lancement de l'utilisation de Power BI pour le personnel cadre a constitué, au cours du 2^e semestre, une première phase vers un meilleur reporting et une analyse des données d'activités.

DÉMARCHE D'AMÉLIORATION DE LA QUALITÉ

- Aucune évaluation interne n'a été réalisée en 2021 du fait de la réforme de l'évaluation et l'absence de référentiel en vigueur. La démarche s'est donc essentiellement effectuée à travers le travail d'élaboration des rapports annuels d'activité.
- Deux projets de service ont été réalisés pour le CENTRE FEYDEL LIOTARD et La BASE créée en mars.
- Un travail de refonte et d'actualisation des documents de références internes a été engagé.

COMMUNICATION

- 13 newsletters « INFO LE MAS » ont été diffusées sur l'année auprès du personnel, des adhérents, bénévoles et partenaires proches et un cahier « MAS CROISÉS » a été réalisé sur le thème du premier accueil à partir d'entretiens avec des professionnels et des bénévoles.
- La charte graphique de l'association a été actualisée.
- Les 60 ans du MAS, ont réuni l'ensemble du personnel, bénévoles et membres de l'association, en septembre 2021, dans une ambiance conviviale et décontractée.
- L'association a soutenu l'exposition « PROCHE », de Grégoire KORGANOW, sur la politique de l'enfermement en France, présentée au Festival d'Avignon, en juillet.
- Les services ont organisé de multiples événements en mobilisant les équipes et les personnes accueillies pour soutenir les réalisations sur les territoires et auprès des partenaires.

Pierre MERCIER
Directeur général

CHIFFRES CLÉS 2021

Le MAS intervient sur le ressort du Tribunal Judiciaire (TJ) de Lyon avec le service Info-Droits-Victimes (IDV) et du TJ de Villefranche-sur-Saône avec le service TANDEM, cogéré avec le Centre d'Information sur les Droits des Femmes et des Familles (CIDFF) Rhône-Arc Alpin.

IDV et TANDEM assurent des missions d'aide aux victimes d'infractions pénales et d'accès au droit.

Le MAS est conventionné par le Ministère de la Justice à travers la Cour d'Appel de Lyon et le Conseil Départemental d'Accès au Droit du Rhône (CDAD), la Préfecture du Rhône, la Métropole et le Département du Rhône ainsi que par les communes de Lyon, Saint-Priest, Saint-Fons, Vénissieux, Vaulx-en-Velin, Givors, Grigny, Feyzin.

L'association Le MAS a été agréée, le 25 juillet 2020, pour une période de 5 ans, en qualité d'association d'aide aux victimes par le Ministère de la Justice.

Le MAS est adhérent à France Victimes.

INFO-DROITS-VICTIMES

- Aide aux victimes
- Accès au droit

TANDEM

STAGES DE CITOYENNETÉ



AIDE AUX VICTIMES SUR LES RESSORTS DU TJ DE LYON ET VILLEFRANCHE- SUR-SAÔNE

5 132

personnes victimes accueillies dont :

4 274 - Ressort du TJ de Lyon

858 - Ressort du TJ de
Villefranche-sur-Saône

80 %

de femmes

23 %

de mineurs

83 %

victimes d'atteintes à la personne
et dans cette catégorie d'infraction

18 %

sont des victimes de viols
et d'agressions sexuelles

116

bénéficiaires du Téléphone
Grave Danger (TGD)

927

saisines effectuées dans le
cadre du Dispositif Immédiat
d'Accompagnement des Victimes
(DIAVI) et **404** évaluations EVVI
réalisées (évaluation de la situation
de la victime)

11 407

entretiens réalisés (accompagnement
juridique, social et psychologique)

25

demandes de co-évaluation des levées
d'interdiction d'entrer en contact

23

procès en cour d'assises accompagnés



ACCÈS AU DROIT SUR LES TERRITOIRES DE SAINT-PIERRE, SAINT-FONS, GIVORS ET GRIGNY

2 051

personnes renseignées
et **2 172** entretiens réalisés

1 121 personnes

1 159 entretiens à Saint-Priest

437 personnes

461 entretiens à Saint-Fons

493 personnes

552 entretiens à Givors-Grigny



26 STAGES DE CITOYENNETÉ SUR LES RESSORTS DU TJ DE LYON ET DE VILLEFRANCHE- SUR-SAÔNE

INFO-DROITS VICTIMES

ADRESSE DU SERVICE

17 rue Crépet
69007 Lyon

PERSONNES ACCUEILLIES

Toute personne victime
d'infraction pénale et toute
personne ayant besoin d'une
information sur ses droits.



MISSIONS

IDV accueille toute personne victime d'infraction pénale pour l'informer sur ses droits et mettre en œuvre un accompagnement juridique, social et psychologique.

IDV assure également une mission d'accès au droit sur 3 territoires et propose aux personnes des lieux d'accueil gratuits pour leur apporter une information sur leurs droits et devoirs.

L'AIDE AUX VICTIMES



CHIFFRES ET RÉALISATIONS

- IDV a accueilli **4274 personnes victimes** dont **79 % sont des femmes** et **7 % sont des mineurs**.
- Les personnes victimes sont principalement orientées par les autorités judiciaires et pour la grande majorité des situations, par le procureur de la République de Lyon et les services enquêteurs.
- Pour les 4274 personnes accueillies, les **atteintes aux personnes** (78 %) constituent le principal motif de saisine. Dans cette catégorie d'infractions, les **violences volontaires** sont majoritaires (67 %).
- 9440 entretiens d'aide ont été réalisés au cours de l'année :
 - 8228 entretiens juridiques.
 - 960 entretiens psychologiques.
 - 252 entretiens pour un accompagnement social.
- Les personnes accueillies font l'objet d'une prise en charge globale (**juridique, psychologique et sociale**) aux différentes étapes de la procédure.
- 87 % des personnes rencontrent en primo accueil un accueillant juriste. Les personnes victimes sont ensuite accompagnées à toutes les étapes de la procédure judiciaire.
- Les personnes accueillies peuvent solliciter également un **soutien psychologique** et un **accompagnement social** :
 - **273 personnes victimes** (dont 24 victimes mineures) ont bénéficié d'un soutien psychologique (en majorité, des victimes de violences conjugales, de viols et d'agressions sexuelles). Les périodes de confinement ont aggravé les difficultés et les violences au sein du couple et de la famille.

- **115 personnes victimes** ont fait l'objet d'un accompagnement social (essentiellement des femmes victimes de violences conjugales). Le travail réalisé porte sur les conséquences sociales de l'infraction (accès aux droits sociaux, protection de l'enfance, handicap, retour à l'emploi...).
- Les personnes ont été accueillies dans différents **lieux de permanences** en présentiel et par téléphone. La répartition des personnes accueillies par lieux de permanence est la suivante :
 - Bureau d'Aide aux Victimes Lyon : 213
 - Comparutions Immédiates (CI) : 918
 - Lyon 7/Brigade Départementale de Protection de la Famille : 2138
 - Maison de Justice et du Droit Lyon : 250
 - Maison de Justice et du Droit Vaulx-en-Velin : 221
 - Maison de Justice et du Droit Givors : 160
 - Maison de Justice et du Droit Vénissieux : 164
 - PIJ Saint Fons : 50
 - ADAV Saint-Priest : 160
- Les permanences de comparutions immédiates du **Bureau d'aide aux victimes** (BAV), en coopération avec le service VIFFILAVI, sont assurées tout l'année pour contacter les victimes concernées et les informer sur la possibilité de se constituer partie civile pour faire valoir leurs droits.
- Le service assure également une permanence dans le cadre du **dispositif DIAVI** (Dispositif Immédiat d'Accompagnement des Victimes).
 - En 2021, 1031 personnes victimes ont été ainsi orientées par le DIAVI dont 80 mineurs victimes directes ou impactées. 70 % des saisines (608) concernent des faits de violences conjugales aggravées.
 - Cette permanence est assurée 7 jours sur 7 de 12h30 à 17h30 à l'attention des magistrats du Parquet et des services enquêteurs. Ces derniers disposent d'un numéro de téléphone unique dédié pour les situations infractionnelles graves ou à fort impact traumatique. Dans ce cadre, le service se met immédiatement à la disposition des personnes victimes au plus près de la commission des faits.
 - Le DIAVI est renforcé par des **évaluations EVVI** (évaluation de la situation de la victime). Au total, 404 évaluations ont été réalisées par le service. Les EVVI, effectuées avec l'accord de la victime, pour des faits intervenants dans un contexte conjugal, permettent de mettre en évidence les besoins de protection des victimes.
- Le service est porteur du **dispositif TGD** (Téléphone Grave Danger) en coopération étroite avec les magistrats, le Service Pénitentiaire d'Insertion et de Probation

(SPIP) du Rhône et le Service de Contrôle Judiciaire et d'Enquêtes (SCJE).

- Le nombre de téléphones est passé de 8 en 2015, 28 fin 2019, 48 en 2020 à **85 en 2021**.
- En 2021, 329 situations ont été étudiées ; 230 signalements ont été effectués ; 147 évaluations ont été réalisées et 106 téléphones attribués. **105 femmes** et **1 homme** ont bénéficié du dispositif (dont 12 femmes ayant eu l'attribution initiale du TGD en 2020) pour des situations de violences commises par le conjoint-e ou l'ex-conjoint-e. Le TGD assure aussi une protection aux enfants vivant avec leur mère et qui sont témoins à minima des violences subies par elles. **184 enfants** sont concernés cette année.
- Un travail d'écoute et une information sur le dispositif est dans un premier temps fourni puis un accompagnement socio-judiciaire est réalisé sur une durée de 6 à 12 mois.

- En complément, le protocole de mise en place du **Bracelet Anti-Rapprochement (BAR)** a été signé le 12/02/2021. Le dispositif vise à assurer une protection et une prise en charge rapide de la personne protégée en cas de rapprochement de la personne porteuse du bracelet. Lorsque le porteur du BAR refuse de quitter la zone de pré-alerte malgré les injonctions du téléopérateur et pénètre dans la zone d'alerte, le téléopérateur saisit les forces de l'ordre. Parallèlement, l'opérateur prend immédiatement attache avec la personne protégée afin de l'informer et lui donner des consignes de mise en sécurité. L'autorité judiciaire, le SPIP et l'association en charge du contrôle judiciaire des incidents sont informés. En 2021, 2 BAR ont été mis en place pour 2 femmes victimes résidant dans le Rhône. 14 situations ont été signalées dont 13 ont fait l'objet d'une évaluation par le service.
- IDV s'est fortement mobilisé pour les accompagnements en audiences de **Cour d'Assises**. 36 parties civiles ont été accompagnées au cours de 21 procès au cours de l'année. L'accompagnement est particulièrement important à certaines étapes du procès (auditions, visionnage, plaidoiries, verdicts).
- Enfin, un protocole avec le SPIP du Rhône permet la **co-évaluation des demandes de levée d'interdiction d'entrer en contact** sollicitées par les auteurs et les victimes. 25 demandes d'évaluation ont été faites en 2021 par le service qui évalue la réalité du consentement de la victime et sa capacité à se protéger en cas de nouveaux faits de violence.

L'ACCÈS AU DROIT

Le service assure des **permanences d'accès au droit** sur les territoires de Saint-Priest, Saint-Fons et Givors-Grigny. Il propose des lieux d'accueil gratuits à disposition du public pour apporter une information de proximité sur les droits et devoirs des personnes ayant à faire face à des problèmes juridiques ou administratifs.

Le service coordonne également **deux points d'accès aux droits sur Saint-Priest et Saint-Fons** avec des permanences d'aide aux victimes, d'accès au droit, d'avocat, de conciliateur de justice et du SPIP. Cette mission comprend l'accueil, l'information, la gestion et le secrétariat.

Sur l'ensemble des permanences, les personnes sont accueillies, le plus souvent, pour plusieurs problèmes de droit. Après analyse de la situation, une réponse juridique est donnée ou des orientations vers d'autres professionnels sont proposées.



CHIFFRES ET RÉALISATIONS

- **2051 personnes ont été renseignées et 2172 entretiens réalisés** :
 - Saint-Priest : 1 121 personnes/1 159 entretiens.
 - Saint-Fons : 437 personnes/461 entretiens.
 - Givors-Grigny : 493 personnes/552 entretiens.
- **Les permanences assurées à Saint-Priest et Saint-Fons** sont généralistes mais les demandes portent le plus souvent sur le droit de la famille (union, séparation, autorité parentale...) et le droit social (droit du travail, sécurité sociale, invalidité, incapacité...).
- **Les permanences assurées à Givors-Grigny** accueillent, en majorité, des femmes, en situation le plus souvent de précarité. Les permanences sont spécialisées en droit de la famille (séparation de couple, pension alimentaire, conflits liés à l'autorité parentale).
- **Des actions complémentaires ont été réalisées au cours de l'année** :
 - Élaboration d'outils d'informations juridiques à destination du public et des professionnels.
 - Participation au groupe de travail « Femmes victimes de violences », piloté par le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) de Saint-Priest.
 - Sensibilisation à la citoyenneté et au vivre ensemble auprès de jeunes exclus suite à une mesure disciplinaire au sein des collèges de Saint-Fons et Saint-Priest dans la cadre Plan de Réussite Educative (PRE).
 - Participation à la journée de lutte contre les violences faites aux femmes, le 25/11/2021, avec le CIDFF Rhône-Arc Alpin.

TANDEM



MISSIONS

La structure TANDEM, gérée par les 2 associations Le MAS et le CIDFF Rhône-Arc Alpin, porte un projet commun autour de l'aide aux victimes, de l'accès au droit et de lutte contre les violences faites aux femmes.



CHIFFRES ET RÉALISATIONS

- **TANDEM est un « lieu d'accueil unique »** pour les justiciables sur le TJ de Villefranche-sur-Saône : en 2021, TANDEM a accueilli et accompagné :
 - 675 personnes sur les Points d'Accès au Droit.
 - 277 personnes au Commissariat de Villefranche-sur-Saône et à la Gendarmerie de Belleville-sur-Saône.
 - 42 femmes victimes de violences avec un accompagnement spécifique.
 - 858 personnes victimes d'infractions pénales.
- Au sein de TANDEM, Le MAS assure une activité importante d'aide aux victimes. Un accueil et un accompagnement socio-judiciaire à tous les stades de la procédure est réalisé, ainsi qu'un soutien psychologique, l'évaluation des situations de Grave Danger pour les femmes victimes de violence, l'affectation et le suivi des TGD, la coordination de l'Unité d'Accueil Pédiatrique Enfants en Danger (UAPED) pour mineurs.
- Différentes permanences sont assurées à Villefranche-sur-Saône (TANDEM, Bureau d'Aide aux Victimes du TJ, Hôpital Nord-Ouest), Belleville et Tarare.
- **1967 entretiens** d'aide ont été réalisés au cours de l'année :
 - 746 entretiens juridiques.
 - 755 entretiens psychologiques.
 - 457 entretiens pour un accompagnement social.
- **858 personnes victimes** d'infractions ont été accueillies dont 195 mineurs. Parmi elles, 717 personnes résident sur les 4 Établissements Publics de Coopération Intercommunale (EPCI) dont :
 - 38 % sur la Communauté d'Agglomération Villefranche Beaujolais.
 - 14 % sur la Communauté de communes Saône Beaujolais.
 - 18 % sur la Communauté d'Agglomération de l'Ouest Rhodanien.
 - 14 % sur la Communauté Beaujolais Pierres Dorées.

ADRESSE DU SERVICE

427 rue de Chavanne
69400 Villefranche-sur-Saône

PERSONNES ACCUEILLIES

Toute personne victime d'infraction pénale et toute personne ayant besoin d'une information sur ses droits.

STAGES DE CITOYENNETÉ



MISSIONS

- Le stage de citoyenneté a pour objet de rappeler à l'auteur des faits les « valeurs républicaines de tolérance et de respect de la dignité humaine sur lesquelles est fondée la société » et de lui « faire prendre conscience de sa responsabilité pénale et civile ainsi que des devoirs qu'implique la vie en société » (article R131-5-1 du code pénal).
- Son principal objectif est d'apporter aux personnes ces informations et leurs obligations afin de créer les conditions d'une reprise de dialogue entre le justiciable, les institutions et les acteurs de la société civile pour éviter la récidive. Le stage de citoyenneté peut être prononcé comme alternative aux poursuites, alternative à l'emprisonnement, peine complémentaire, obligation particulière, mesure de composition pénale.
- Le MAS assure la gestion complète des stages (convocation, organisation et animation des stages).



CHIFFRES ET RÉALISATIONS

- **24 stages** ont été organisés sur le ressort du TJ de Lyon et 2 stages sur le ressort du TJ de Villefranche-sur-Saône.
 - Stage de 1 jour (au vu du contexte sanitaire).
 - **189 participants** stagiaires dont 155 hommes et 34 femmes.
 - 69 % des stagiaires ont entre 18 et 35 ans et 42 % ont entre 18 et 25 ans.
 - Les atteintes aux personnes constituent la catégorie principale d'infractions visée par le stage.
 - La plupart des stagiaires exerce une activité professionnelle régulière.
 - Le stage de citoyenneté est prononcé pour la très grande majorité dans le cadre des mesures de composition pénale.

ADRESSE DU SERVICE

17 rue Crépet
69007 Lyon

PERSONNES ACCUEILLIES

Les personnes devant exécuter un stage de citoyenneté.



Le MAS intervient sur la Métropole de Lyon et le département du Rhône avec la gestion d'établissements et de services d'accueil, de protection et d'insertion de personnes en situation de vulnérabilité et d'exclusion par l'hébergement, le logement, le travail et l'activité.



- # CENTRE D'ACCUEIL ET D'ORIENTATION
- # PÉNICHE ACCUEIL
- # ATELIERS SÉSAME
- # CENTRE FRANCIS FEYDEL
- # CENTRE MAURICE LIOTARD
- # DISPOSITIFS SOCIO-JUDICIAIRES
- # SAFRAN
- # RÉSIDENCE
- # OLYMPE
- # L'ÉCLAIRCIE
- # LES BRUYÈRES
- # LE CÈDRE
- # LA STATION
- # LA BASE
- # LA MAGENA
- # LES MAISONS
- # CELLULE HÔTEL
- # L'AVANCÉE

CHIFFRES CLÉS 2021



5 000
personnes
accueillies



2
pensions
de famille



466
places
CHU



2
accueils
de jour



173
places
d'hébergement
CHRS



500
domiciliations



1 200
places
d'hôtel



3
dispositifs
socio-judiciaires



140
logements
accompagnés



3
programmes
de logement d'abord



1
Atelier d'Adaptation
à la Vie Active



CENTRE D'ACCUEIL ET D'ORIENTATION

ADRESSE DU SERVICE

24 rue du Colombier
69007 Lyon

PERSONNES ACCUEILLIES

Des personnes sans domicile fixe, en situation de grande précarité.



MISSIONS

Le Centre d'Accueil et d'Orientation (CAO) est un service social de jour organisé en temps de permanences libres et sur rendez-vous.

La mission du CAO est d'accompagner les personnes sans domicile par la domiciliation, l'accès aux droits, l'accès à l'hébergement ou le logement et à une meilleure reconnaissance sociale :

- Accueillir et apprécier la situation des personnes
- Proposer un accompagnement social global : accès aux droits, à la santé, à l'hébergement ou au logement après un premier diagnostic lors de la domiciliation.
- Accompagner les personnes accueillies dans la gestion de leur quotidien et l'accès à plus d'autonomie.

PUBLIC

De manière générale, le CAO reçoit un public sans domicile fixe dans une situation sociale précaire qui a besoin d'un accompagnement personnalisé.

On distingue 4 catégories de publics :

- Le public sans domicile, éloigné des services de droit commun, avec des addictions et/ou une problématique de santé mentale.
- Les réfugiés statutaires en général jeunes et venant d'Afrique.
- Les personnes issues de l'Union Européenne, qui peuvent prétendre à des droits sociaux, s'ils accèdent à l'emploi.
- Les personnes sans droit au séjour, souvent déboutées du droit d'asile qui pour certaines font une demande pour « étranger malade ».

Pour les nouvelles domiciliations effectuées en 2021, 90 % des personnes sont isolées et de plus en plus de jeunes (37 % ont moins de 30 ans). La moitié des personnes accueillies a des droits ouverts. Les autres personnes sont en attente d'ouverture de droits ou sans droits ni titres.

RÉALISATIONS

- Les modalités d'accueil du public ont été adaptées à la situation sanitaire liée à la COVID 19 mais la régularité des permanences a été maintenue.
- On note une augmentation importante de l'activité en 2021 :
 - **697 personnes** suivies (588 en 2020 et 600 en 2019).
 - **1 697 entretiens** sociaux (1 306 en 2020 et 1 907 en 2019) et 150 permanences sociales.
 - **8 163 passages** pour le courrier (5 426 en 2020 et 7 675 en 2019).
 - **237 nouvelles domiciliations** (154 en 2020 et 184 en 2019).
- L'accompagnement social des personnes a été poursuivi notamment pour les démarches d'accès aux droits qui commencent par la domiciliation. **402 domiciliations** ont été ainsi suivies par le service.
- Les autres démarches ont été les suivantes :
 - Accès à la santé. L'accompagnement aux soins psychiques et somatique a été facilité par la présence d'un médecin psychiatre lors de sa permanence hebdomadaire.
 - L'aide à la prise de RDV avec la Préfecture pour un renouvellement de récépissé ou pour un changement d'adresse.
 - L'aide aux demandes de logement/hébergement
 - Le soutien et les aides d'accès à l'emploi.
- Le CAO dispose d'un agrément pour l'habilitation à percevoir et reverser le Revenu de Solidarité Active (RSA) aux bénéficiaires qui en ont fait la demande. En 2021, cette mesure a concerné 5 personnes (4 hommes et 1 femme, soit 3 personnes de plus de 60 ans et 2 de 30 à 50 ans).
- Le Dispositif Nuitées d'Hôtel (DNH) - CAO s'inscrit dans le Dispositif Nuitées d'Hôtel général mis en œuvre sur le département du Rhône par la DDETS. Le DNH est réservé à l'hébergement de courte durée de personnes accompagnées par le CAO et d'autres services du MAS. Il permet d'apporter à un ménage accompagné une solution transitoire. En 2021, 19 ménages ont bénéficié de ce dispositif soit 23 adultes (18 hommes et 5 femmes) et 7 enfants. Au total, 592 nuitées ont été réalisées.
- Enfin, le CAO dispose d'un agrément pour 10 mesures d'Inter-Médiation Locative (IML). Seules 2 mesures ont pu être réalisées.

PÉNICHE ACCUEIL

ADRESSE DU SERVICE

Le BALAJO
Face au 37 quai Gailleton
69002 Lyon

PERSONNES ACCUEILLIES

Des personnes isolées de plus de 18 ans, sans-abri, en squat ou en hébergement précaire.



MISSIONS

Péniche Accueil est un accueil de jour dont les missions sont :

- Accueillir en journée les personnes sans domicile.
- Proposer des services de première nécessité : douches, lieu de repos, collations.
- Favoriser l'accès aux droits sociaux, au logement et à l'hébergement.
- Assurer une vielle sanitaire et sociale auprès des plus vulnérables qui dorment dans l'espace public.
- Encourager la participation et la citoyenneté par des animations et des activités culturelles.

PUBLIC

En 2021, **400 personnes** ont été accueillies et accompagnées dont 280 nouvelles personnes (10 % de femmes). Seules 20 personnes ont indiqué être hébergées. 33 % des personnes sont domiciliées en Métropole de Lyon et 62 % des personnes sont sans adresse connue.

Quatre types de public peuvent être distingués : des sans-abri chroniques ; des personnes souffrant de pathologies psychiatriques ; des personnes victimes d'un accident de parcours (rupture familiale, expulsion locative...) ; des personnes en demande d'asile domiciliées à Forum Réfugiés mais sans hébergement.

RÉALISATIONS

- Accueil et accompagnement des personnes vers l'ouverture de leurs droits sociaux, l'accès aux soins et au logement (**212 jours d'ouverture pour 424 permanences, 6 448 passages, 2 066 douches...**).
- Poursuite de la mise en œuvre du programme Logement d'Abord. Le projet intitulé « de la rue au logement » vise l'accès direct des personnes sans-abri au logement autonome de droit commun. Il est actuellement le seul projet métropolitain à favoriser le relogement en bail direct, sans mobiliser l'intermédiation locative. **5 relogements** ont été effectués en 2021.
- Référence du Revenu de Solidarité Active (RSA) dite « itinéraire activité » destinée à l'accompagnement de bénéficiaires éloignés de l'emploi et désignés par la Commission Locale d'Insertion (CLI). Pour 20 places conventionnées avec la Métropole de Lyon, **31 bénéficiaires** ont été accompagnés au cours de l'année.

- Participation, avec la Métropole de Lyon, au déploiement de l'expérimentation du Revenu Solidarité Jeunes (RSJ). Le RSJ permet l'accès à un revenu minimum pour les 18-25 ans en situation de très grande précarité et il intervient comme une alternative à la manche ou à la prostitution. Un travail important a été porté par les opérateurs locaux pour diffuser la mise en œuvre du RSJ et faire connaître ses modalités.
- Mise en place de partenariats spécifiques avec des permanences mensuelles pour répondre à des besoins éclectiques avec : Pause Diabolo, Interface SDF, PASS mobile St-Joseph St-Luc, Soins Vétérinaire SOLIVET, le Carillon. D'autres acteurs interviennent aussi régulièrement : le Samu Social, la Maraude Jeunes, un Chez-soi d'abord... La Maison de la Veille Sociale, le 115, les bailleurs sociaux sont également des partenaires privilégiés pour l'accès au logement et à l'hébergement.
- Participation au Collectif des Accueils de jour avec notamment l'animation du comité technique qui traite des « cas bloqués » inter-accueil de jour.
- Organisation d'événements et d'activités culturelles : tournage d'un film de Louis Garel en associant comme figurants des personnes accompagnées ; participation à la semaine de l'hospitalité autour d'un événement festif coorganisé avec les personnes accueillies en partenariat avec Arty Farty et l'aide du CHRS Point Nuit...
- À la fin du mois de décembre, un dégât des eaux a fortement endommagé le sol de la salle collective de la Péniche. L'activité s'est réorganisée dans les locaux situés sur le pont pour maintenir un minimum d'accueil collectif et poursuivre les accompagnements sociaux.
- Enfin, une demande d'agrément a été effectuée auprès des services de l'État afin de domicilier 100 personnes à partir de mars 2022.



ATELIERS SÉSAME

ADRESSE DU SERVICE

9 rue Wakatsuki
69008 Lyon

PERSONNES ACCUEILLIES

Des personnes qui n'ont pas accès à un travail en milieu ordinaire en raison de difficultés sociales et/ou administratives.



MISSIONS

Les Ateliers Sésame est un A.A.V.A (Activités d'Adaptation à la Vie Active) de 25 places qui a pour missions de :

- Promouvoir la valorisation, l'utilité sociale et l'insertion de personnes présentant des fragilités multiples par le biais d'activités de nettoyage, de chantiers de peinture, de remise en état de logements ou d'autres types de supports.

PUBLIC

- Les stagiaires qui intègrent Les Ateliers Sésame souhaitent retrouver une activité et une utilité. Ils désirent être en lien avec l'extérieur de leur structure d'hébergement.
- En 2021, le service a accueilli et accompagné **54 personnes** :
 - 22 hommes et 32 femmes.
 - L'âge moyen est de 33 ans.
 - 28 personnes sont en demande de titre de séjour, 21 personnes ont un droit au séjour et 5 personnes sont en situation de droits complets sur le territoire.

ENTRÉES/SORTIES

- Entrées : 23 personnes.
- Sorties : 39 personnes.
- Durée moyenne de prise en charge des sortants : 7,4 mois.



RÉALISATIONS

- Les stagiaires exercent l'activité en équipe sur un lieu de travail qui est aussi un lieu de rencontres et d'échanges et où l'on pratique le français.
- Les stagiaires sont formés à l'apprentissage de base de métiers techniques : le nettoyage ou la peinture.
 - Les chantiers de nettoyage et d'entretien sont des chantiers de bureaux et d'accueil du public effectués tôt le matin principalement dans les services du MAS, des chantiers d'immeubles effectués, en deuxième partie de matinée, pour des régies et syndic. Ils interviennent aussi dans des centres d'hébergement du MAS ou d'associations partenaires (Alynéa à Villeurbanne, Acolea Lyon 8°).
 - Des chantiers ponctuels peuvent être demandés : débarrassage, petits déménagements, remise en état entre deux changements de locataires pour mise en peinture de logements à Résidence et à l'Éclaircie.
- L'activité permet d'évaluer les compétences comportementales des personnes qui sont validées à la fin du parcours par une attestation de compétences. En même temps, pour maintenir la dynamique d'insertion, les personnes réfléchissent à la suite avec leur référent et les Ateliers Sésame.
- Les stagiaires ont été particulièrement assidus pendant la crise sanitaire. Ils ont continué à assurer un travail de grande qualité auprès des clients externes et internes dans l'application des règles strictes sanitaires.

CENTRE FRANCIS FEYDEL

ADRESSE DU SERVICE

9 rue Wakatsuki
69008 Lyon

PERSONNES ACCUEILLIES

Des personnes en situation de précarité et d'isolement.



MISSIONS

Le Centre Francis Feydel est un CHRS de 42 places, situé à Lyon 8° et à Caluire-et-Cuire (18 places en collectifs et 24 dans le diffus). Il a pour missions de :

- Assurer l'accueil et la mise à l'abri des personnes.
- Accompagner et aider à l'insertion sociale des personnes ou familles connaissant de graves difficultés psychiques.
- Promouvoir leur développement et les aider à recouvrer leur autonomie personnelle et sociale.

PUBLIC

64 personnes ont été prises en charge dont 19 femmes et 45 hommes (4 ménages isolés, 45 couples avec enfants, 5 familles monoparentales). On constate une augmentation du nombre de familles avec enfants majeurs et des problématiques de santé.

ENTRÉES/SORTIES

- Entrées : 28 personnes.
- Sorties : 22 personnes dont 10 personnes vers un logement ordinaire et 7 personnes vers un logement adapté.
- Durée moyenne de séjour des présents : 14 mois.



RÉALISATIONS

- Accueil des personnes autour de leurs besoins et de leurs projets.
- Accompagnement dans la vie quotidienne et les démarches.
- Aide au déménagement et à l'installation des personnes dans les logements du diffus.
- Actions diverses favorisant la participation citoyenne des personnes sur le territoire.
- Participation à la CONFACAP 2021 « Autonomie de vie, choix et inclusion dans la société », à Lyon en juillet 2021. Le groupe « Les herbes libres » composé de résidents et de professionnels du MAS ont présenté un propos fin et sensible intitulé « l'autonomie comme parcours du combattant : regard de personnes directement concernées ».
- Contribution à la Semaine d'Information sur la Santé Mentale, dans le 8° arrondissement de Lyon, en octobre 2021, avec l'animation d'un Ciné-débat.
- Exposition itinérante de photos, en novembre 2021, avec le Centre Maurice Liotard dans le cadre de la semaine de l'hospitalité de la Métropole de Lyon. Un vernissage a eu lieu à La Cordée dans le 7° à Lyon.
- Partenariat avec la Maison du Projet, en lien avec le voisinage, autour d'ateliers de mise en conserve d'aliments, du « faire soi-même » cosmétique et de réemploi d'objets.
- Élaboration du projet de rapprochement du CHRS Centre Francis Feydel et du CHRS Maurice Liotard. Ces deux CHRS seront regroupés en un seul établissement « Centre Feydel Liotard » au 01/01/2022.



CENTRE MAURICE LIOTARD

ADRESSE DU SERVICE

24 Avenue des Frères Lumière
69008 Lyon

PERSONNES ACCUEILLIES

Des personnes sortantes de prison ou sous mesure de justice.



MISSIONS

Le Centre d'Hébergement et de Réinsertion Sociale (CHRS) Centre Maurice Liotard accueille et accompagne en hébergement diffus (36 places), sur la Métropole de Lyon, des personnes sortantes de détention depuis moins de six mois ou sous mesure de justice.

Il a pour missions de :

- Accueillir, héberger, orienter des personnes sortant de détention pouvant être sans domicile ou en situation de précarité.
- Éviter les ruptures de parcours, aider à stabiliser la situation des personnes, contribuer à la prévention de la récidive et contribuer à la mise en œuvre d'un processus de réinsertion.
- Soutenir l'inclusion sociale des personnes dans la cité et faciliter l'appropriation de lieux ressources.

PUBLIC

57 personnes (52 hommes et 5 femmes) ont été accueillies âgées de 25 à 60 ans. La majorité, sans ressource, présente un cumul de vulnérabilités avec des troubles de santé mentale souvent non traités.

ENTRÉES/SORTIES

- Entrées : 21 personnes. 82 % sont originaires d'établissements pénitentiaires du Rhône ou vivent libres sur le département.
- Sorties : 22 personnes dont 6 vers un logement, 3 vers un autre hébergement, 7 réincarcérées.
- Durée moyenne de séjour des présents : 21 mois.



RÉALISATIONS

- Organisation de l'admission et préparation du logement.
- Sécurisation et passage de relais au moment de la sortie.
- Accueil des personnes orientées et installation dans le logement.
- Rencontres régulières des personnes au CHRS ou en visites à domicile.
- Rencontres régulières des personnes au CHRS ou en visites à domicile.
- Construction d'un projet personnalisé avec la personne accompagnée.
- Liens réguliers avec le SPIP et les autres partenaires concernés par les situations suivies.
- Participation aux instances et commissions de travail de la Fédération Citoyens et Justice dont Le MAS est membre notamment à la commission nationale post-sententielle.
- Élaboration du projet de rapprochement du CHRS Maurice Liotard avec le CHRS Centre Francis Feydel. Ces deux CHRS seront regroupés en un seul établissement « Centre Feydel Liotard » au 01/01/2022. Le service a emménagé dans de nouveaux locaux d'activité en novembre 2021.

DISPOSITIFS SOCIO-JUDICIAIRES

ADRESSE DU SERVICE

24 rue du Colombier
69007 Lyon

PERSONNES ACCUEILLIES

Des personnes détenues, sortantes de prison et/ou sous main de justice.



MISSIONS

Le MAS met en œuvre un ensemble d'actions socio-judiciaires dont les objectifs permettent de :

- Aider à stabiliser la situation des personnes sortantes de prison et/ou sous main de justice et permettre leur accès à une place dans la société.
- Contribuer à la réduction des ruptures de parcours et à la prévention de la récidive.
- Permettre l'accès au Droit ainsi que la continuité des actions engagées à l'intérieur de la détention.
- Évaluer les besoins et situations des personnes détenues et mobiliser les acteurs en vue de leur sortie pour un accès à un logement/hébergement.
- Favoriser l'insertion des personnes.

Quatre dispositifs sont déployés :

- Le Dispositif Logement Sortants de Prison (DLSP).
- Le dispositif Placements Extérieurs (PE) et Placements Extérieurs Individualisés (PEI).
- Le Bureau Unique d'insertion (BUI) en milieu ouvert et milieu fermé.
- Le Programme PASSAGE.

DISPOSITIF LOGEMENT SORTANTS DE PRISON

Sur orientation des SPIP, l'équipe intervient auprès des personnes détenues au sein des Maisons d'Arrêt de Lyon-Corbas et de Villefranche-sur-Saône en préparation de leur fin de peine. L'accompagnement est également poursuivi hors détention pour certains détenus.

361 personnes ont été orientées en 2021 :

- 181 personnes à la Maison d'arrêt de Lyon Corbas.
- 180 personnes à la Maison d'arrêt de Villefranche-sur-Saône.

En majorité, il s'agit de jeunes incarcérés pour de courtes peines, sans ressources et souvent dans des situations familiales complexes. 1/3 d'entre eux présente une pathologie mentale.

Les actions suivantes ont été conduites sur l'année :

- Information des détenus sur l'accès à un logement/hébergement.
- Actualisation des situations : domiciliation administrative, titres d'identité.
- Évaluation des situations et demandes de logement/hébergement en lien avec la Maison de la Veille Sociale et/ou avec les autres dispositifs.
- Accompagnement vers le logement pour les personnes en semi-liberté ou sorties de détention.

DISPOSITIF PLACEMENT EXTÉRIEUR

Une mesure de PE peut être prononcée pour des personnes condamnées bénéficiant d'un régime de détention les autorisant à quitter l'établissement pénitentiaire afin d'exercer une activité professionnelle, de suivre une formation professionnelle, de bénéficier d'un traitement médical ou de s'investir dans tout autre projet d'insertion ou de réinsertion de nature à prévenir les risques de récidive.

Une convention avec le SPIP du Rhône prévoit la prise en charge de **30 mesures de PE** : le Placement Extérieur (PE) avec hébergement en collaboration avec le CHRS Centre Feydel Liotard sur la Métropole de Lyon (10 places) et le CHRS Safran à Villefranche-sur-Saône (2 places) ; le Placement Extérieur à domicile (PEI) avec accompagnement renforcé au domicile de la personne (18 places).

En 2021, **103 dossiers de candidatures** ont été réceptionnés. Au total, **49 mesures** (18 en PE et 31 en PEI) ont été réalisées :

- Sur les 49 personnes nouvellement accompagnées : 44 sont des hommes (âges de 25 à 55 ans) et 5 sont des femmes. 36 sont condamnés libres, 10 sont condamnés incarcérés et 3 sont condamnés détenus en Centre de Semi-Liberté.
- 49 personnes sont entrées dans le dispositif et 40 personnes en sont sorties (32 personnes sont allées au bout de leur mesure sans incident).
- La durée moyenne de prise en charge est d'environ 5 mois.

Sur l'année, 4 618 journées d'accompagnement ont été réalisées.

PROGRAMME PASSAGE

Ce programme est co-porté par Le MAS et le CLLAJ de Lyon. Il propose un accompagnement vers et dans le logement en sortie de détention ou de maintien du logement pendant la détention auprès de :

- Personnes détenues dans les MA de Lyon-Corbas et de Villefranche-sur-Saône et aux personnes détenues au Centre de Semi-Liberté de Lyon.
- Sortants de prison depuis moins de trois mois.
- Personnes sous main de justice si un relogement peut favoriser un aménagement de peine.



DISPOSITIFS SOCIO-JUDICIAIRES

En 2021, **29 personnes** (27 personnes seules et 1 couple) ont été accompagnées : 25 sont des hommes et 4 sont des femmes avec une moyenne d'âge de 42 ans. Les personnes bénéficient le plus souvent des minima sociaux. La moitié d'entre elles présentent des troubles de santé mentale avec des pathologies psychiatriques. Au 31/12/2021, 25 personnes sont présentes dans le programme :

- 13 personnes bénéficient d'un logement auprès d'ARALIS.
- 10 personnes disposent d'un logement auprès d'un bailleur le plus souvent public.
- 2 mesures de maintien sont réalisées.

BUREAU UNIQUE D'INSERTION

Sur prescription du SPIP, le BUI intervient en milieu fermé et en milieu ouvert auprès :

- De personnes détenues à la Maison d'Arrêt Lyon Corbas (MALC) : 176 orientations du SPIP. **134 personnes** accompagnées.
- De personnes détenues au Centre Pénitentiaire de Villefranche-sur-Saône (CPVS) : 64 orientations du CPVS depuis le démarrage en octobre 2021. **40 personnes** accompagnées.
- De personnes effectuant une courte peine en aménagement ou bénéficiant d'une semi-liberté inférieure à 6 mois ou d'une libération conditionnelle : 62 orientations du Centre de Semi-Liberté de Lyon. **34 personnes** accompagnées.

Les actions du BUI en milieu fermé sont restées impactées par la situation sanitaire. Les clusters en détention ont limité les interventions. 167 demi-journées de permanences ont toutefois été assurées. L'accompagnement a permis de réaliser : 80 Cartes Nationale d'Identité, 38 maintiens (ou suspensions) du Revenu de Solidarité Active/Aide Personnalisée au Logement ; 17 ouvertures de droits à la Complémentaire Santé Solidaire et déclaration de perte de carte Vitale ; 3 maintiens de la domiciliation institutionnelle des personnes et 2 refus institutionnels ; 22 situations fiscales actualisées. Un travail a également été mené pour favoriser le vote en détention en vue des élections présidentielles et législatives. Le BUI sensibilise les détenus au droit de vote au cours de ses permanences et les aide à accomplir les démarches.

Les actions du BUI en milieu ouvert ont permis aux personnes de bénéficier d'un accompagnement pour l'accès/le maintien des droits premiers et prévenir les situations de rupture liées à la sortie. L'équipe a assuré un accompagnement global aux démarches : Hébergement/logement (15 demandes de logement social) ; 6 orientations vers le CLAAJ ; 2 orientations vers le programme Passage ; 13 domiciliations ; 18 actualisations et/ou demandes de RSA ; 13 dossiers de complémentaires santé ; 6 demandes de Carte Nationale d'Identité ; 19 situations fiscales actualisées ; 4 accompagnements Pôle Emploi.



SAFRAN



PRÉSENTATION GÉNÉRALE

Le service SAFRAN regroupe le CHRS Safran et le service de Logement Accompagné. Le MAS et la DDETS ont convenu de mettre en œuvre de nouvelles mesures de logement accompagné sur le Département du Rhône dans les communes de la communauté d'agglomération de Villefranche-sur-Saône et des cantons situés à proximité.

CHRS SAFRAN

MISSIONS

Le CHRS Safran, situé à Villefranche-sur-Saône, dispose de 30 places (en collectif et en diffus) et il a pour missions de :

- Assurer l'accueil et l'hébergement des personnes.
- Accompagner et aider à l'insertion sociale des personnes.
- Permettre aux personnes de retrouver une autonomie.
- Préparer la sortie en CHRS.

PUBLIC

En 2021, **42 personnes** ont été accueillies (10 femmes et 32 hommes) âgées de moins de 60 ans. Elles sont célibataires, en état de fragilité et d'isolement. Elles ont besoin d'un suivi important en matière de santé et connaissent des difficultés pour habiter dans un logement autonome et s'insérer dans la société.

ENTRÉES/SORTIES

- Entrées : 14 personnes.
- Sorties : 16 personnes (8 avec un accès à un logement ordinaire, 3 vers un logement adapté et 5 sorties volontaires).
- Durée moyenne de séjour présents : 20 mois.

RÉALISATIONS

- L'hébergement en CHRS a permis aux personnes de bénéficier d'un habitat sécurisant et de trouver des repères au sein d'un environnement stable. L'équipe développe la captation de nouveaux logements pour faciliter l'accès à un logement définitif par des beaux glissants.
- Les personnes ont pu disposer d'une alimentation équilibrée ; la cuisine collective permet d'échanger dans la convivialité autour de la préparation et le partage des repas.

ADRESSE DU SERVICE

140 rue de Tarare
69400 Villefranche-sur-Saône

PERSONNES ACCUEILLIES

Des personnes en situation d'exclusion qui sortent d'hôpitaux psychiatriques ou d'incarcération et des personnes rencontrant des difficultés dans la recherche, l'accès ou le maintien en logement.



- L'accompagnement social global des personnes a été réalisé : accès aux droits, liens avec les acteurs sociaux et médico-sociaux, mobilisation des ressources des personnes pour les aider dans les différents domaines de la vie.
- Les coopérations et partenariats ont été poursuivis avec : la Maison de la Veille Sociale, les Centres Hospitaliers et cliniques spécialisés, les CSAPA (Centres de Soins, d'Accompagnement et de Prévention en Addictologie), le SPIP (Service Pénitentiaire d'Insertion et de Probation), les services de protection des majeurs, les structures associatives.
- La participation des personnes à la vie collective et sur le territoire a été favorisée autant que possible malgré la crise sanitaire : évènements culturels ; sorties avec les résidents de la pension de famille Les Bruyères (balades nature dans le beaujolais, visites au musée Paul Dini de Villefranche-sur-Saône, cinéma, théâtre).
- Des aménagements au niveau des locaux collectifs ont été apportés pour améliorer la salle du réfectoire (mobilier) et la terrasse extérieure.

LOGEMENT ACCOMPAGNÉ

MISSIONS

Le service « Logement Accompagné », a pour missions l'insertion de personnes isolées (avec ou sans enfants) en situation de précarité rencontrant des difficultés dans la recherche l'accès ou le maintien en logement. Cette dimension logement accompagné regroupe deux types de mesures :

- L'Accompagnement vers et dans le logement (AVDL) et l'Accompagnement social lié au logement (ASLL).
- Deux modalités de financement de gestion locative adaptée : l'Allocation Logement Temporaire (ALT) et l'Inter Médiation Locative (IML).

PUBLIC

Les personnes accompagnées sont isolées avec ou sans enfants en situation de précarité et recherchent un logement adapté à leur situation.

L'activité de logement s'est développée en 2021 passant de 10 logements fin 2020 à **17 logements** fin 2021 avec un développement sur les Monts et coteaux du Lyonnais.

- **20 ménages** ont été ainsi pris en charge soit **45 personnes** (14 femmes, 8 hommes et 23 enfants) :
- 8 ménages isolés.
- 2 ménages en couple avec enfants.
- 10 ménages en famille monoparentale.

Le nombre de familles monoparentales logées est important (50 % des situations). Cette proportion traduit les directives publiques visant à prendre en charge des victimes de violences conjugales. Sur 17 logements gérés en fin d'année, 7 logements sont réservés à ce public.

ENTRÉES/SORTIES

- Entrés : 10 ménages (25 personnes).
- Sorties : 5 ménages (8 personnes dont 3 pour un logement ordinaire).
- Durée moyenne de séjour des présents : 9 mois.

En outre, le service accompagne des ménages qui sont déjà logés qu'ils soient sans solution dans leur logement ou dans un logement géré par Le MAS :

- 18 ménages (37 personnes) accompagnés en AVDL Hors DALO, représentant 150 mois mesures pour un objectif de 15 ménages.
- 6 ménages (15 personnes) accompagnés au titre de l'IML.
- 11 ménages (19 personnes) accompagnés au titre de l'ASLL.

RÉALISATIONS

- Le service a été réactif en répondant aux sollicitations des services du Département du Rhône, de la MVS ou des territoires (via les CCAS ou autres dispositifs locaux).

L'action IML a été développée à la demande de la Préfecture du Rhône avec la captation de 6 nouveaux logements en partenariat avec l'OPAC sur les monts et coteaux du Lyonnais.

La mise à disposition de logements en GLA avec ASLL à destination de **femmes victimes de violence** a été renforcée à la demande du Département. Une nouvelle action avec des **baux de sauvegarde** a été lancée. L'objectif est de reprendre 5 baux en sous location pour des locataires de l'OPAC en début d'impayés et de trouver pendant le temps de l'ASLL une alternative à la procédure d'expulsion.

- Chaque projet s'est caractérisé par :
 - Un diagnostic initial sur les lieux de vie des ménages et sur le territoire environnant.
 - Un accompagnement souple et adapté aux situations des ménages et à leur progression
 - L'amélioration des rapports avec les bailleurs.
 - Des coopérations avec les services de droit commun et les associations de proximité
- Un accompagnement, axé sur l'insertion par le logement, a été mis en œuvre : accès et pérennisation des ressources financières ; documents administratifs pour les demandes de logement ; soutien à l'entrée dans le logement, etc.
- Le service a assuré la gestion locative adaptée des logements en sous location : maintenance et gestion des logements ; accompagnement à l'usage de l'habitat ; gestion des loyers et des participations financières ; gestion des contentieux en lien avec le service habitat et gestion locative du MAS.

RÉSIDENCE



MISSIONS

Le service Résidence accompagne dans un parcours d'insertion par le logement des personnes en situation de précarité sur les territoires de la Métropole de Lyon et du Département du Rhône. Le service assure deux principales missions : la gestion de logements temporaires et l'accompagnement social de personnes rencontrant des difficultés en matière de logement (recherche, accès, maintien).

LA GESTION LOCATIVE D'UN PARC DE LOGEMENTS TEMPORAIRES OU EN SOUS-LOCATION

Le service gère un parc de logements en sous-location composé de **110 logements** au 31/12/2021 sur la Métropole de Lyon (Lyon Métropole Habitat, Grand Lyon Habitat, Alliade Habitat, Dynacités, 3F, Batigère, Est Métropole Habitat, CDC Habitat ...) :

- 67 logements sont conventionnés en ALT (Allocation Logement Temporaire).
- 9 logements en IML (Inter Médiation locative).
- 34 logements sont gérés en baux glissants.

Au cours de l'année, **244 personnes (119 ménages)** ont été logés dans des logements ALT, IML, Baux glissants et sous location :

- 133 personnes sont des adultes.
- 111 personnes sont des enfants.

Parmi les 119 ménages accompagnés, on distingue :

- 58 personnes isolées.
- 47 familles monoparentales.
- 14 couples.

L'ACCOMPAGNEMENT SOCIAL

L'accompagnement social s'appuie sur différents dispositifs et comporte plusieurs volets :

- L'accompagnement social de ménages éprouvant des difficultés de logement.
- La prévention de la dette.
- La prévention des expulsions.
- L'accès au logement par l'ACIA - volet MVS.
- L'hébergement et l'accompagnement de femmes victimes de violences (Dispositif La Clairière).
- La réalisation de diagnostics sociaux auprès de personnes sans abri.

ADRESSE DU SERVICE

30 rue du Pré Gaudry
69007 Lyon

PERSONNES ACCUEILLIES

Des personnes en situation de précarité et de personnes rencontrant des difficultés en matière de logement.

L'ACCOMPAGNEMENT SOCIAL DE MÉNAGES ÉPROUVANT DES DIFFICULTÉS DE LOGEMENT

En 2021, **193 ménages** (dont 119 ménages accompagnés dans le parc des 110 logements) ont été accompagnés dans leur recherche, leur accès ou leur maintien en logement dans le logement :

- 104 ménages ont bénéficié de mesures d'Accompagnement Social Lié au logement (A.S.L.L).
- 17 ménages ont été accompagné dans leur recherche de logement.
- 43 ménages dans leur accès à un logement.
- 44 ménages dans leur maintien en logement.
- 46 ménages ont été accompagnés dans la recherche d'un logement ou d'un hébergement dans le cadre de leur contrat social Revenu de Solidarité Active (RSA).
- 24 ménages ont bénéficié d'un Diagnostic Social et Financier .
- 16 ménages ont bénéficié de mesures d'Accompagnement Vers et Dans le Logement (AVDL) sur prescription de La Maison de La Veille Sociale. Il s'agit de ménages logés au sein du parc de logements ALT de RESIDENCE ou hébergées en résidence hôtelière à vocation sociale.
- 3 ménages étaient toujours accompagnés dans leur processus de relogement dans le cadre du programme d'Alliade Habitat, pour la rénovation urbaine du quartier Terrailon à Bron.

ENTRÉES/SORTIES

- Entrées : 27 ménages.
- Sorties : 19 ménages (dont 18 ménages avec l'accès à un logement ordinaire).
- Durée moyenne de séjour des présents : 28 mois.

LA PRÉVENTION DE LA DETTE

- Résidence a mis en place en 2020 « Le groupe Antidette » avec le soutien de la Fondation Abbé Pierre composé de **6 femmes** qui sont ou qui ont été accompagnées par les services du MAS pour échanger à partir de leur expérience personnelle autour de la dette. Ce groupe a été co-animé par une intervenante spécialisée en intelligence collective.
- Le travail a notamment abouti, en 2021, à la production et diffusion d'une vidéo pour expliquer les causes de la dette et donner des outils pour en sortir. Les femmes ont pu interviewer un banquier avec qui elles ont échangé sur les fonctionnements bancaires et le responsable du service contentieux d'un bailleur social afin de comprendre les différentes étapes et recours avant la prononciation d'une expulsion locative.

RÉSIDENCE

LA PRÉVENTION DES EXPULSIONS

- La prévention des expulsions permet d'éviter une opération de relogement. Elle implique un diagnostic de la situation et un accompagnement pour résoudre les problèmes rencontrés.
- **40 ménages** ont été accompagnés en 2021 (contre 29 en 2020) dans le cadre des programmes de prévention :
 - 17 diagnostics réalisés dans le cadre des sous-commissions CCAPEX (Commission de Coordination des Actions de Prévention des Expulsions Locatives) de Lyon 7^e/Lyon 8^e.
 - 23 ménages accompagnés dans le cadre du programme « Logement d'Abord » de prévention des expulsions avec un « Bail de Sauvegarde ». Par ailleurs, 4 ménages ont bénéficié d'une reprise de leur bail afin d'éviter une expulsion locative.
 - Le service travaille avec différents partenaires : Lahso pour les Diagnostics Sociaux et Financiers, les bailleurs sociaux, les Maisons de la Métropole, le programme E.T.A.G.E et Intermed dans le cadre du Bail de Sauvegarde, les services de l'Etat et les instances judiciaires dans le cadre des diagnostics CCAPEX et Sociaux Financiers.

L'ACCÈS AU LOGEMENT PAR L'ACIA VOLET MVS

- L'ACIA/MVS fait partie de l'Accord Collectif Intercommunal d'Attribution de la Métropole de Lyon. Il s'agit d'un accord entre l'État, la Métropole de Lyon, Action Logement (1 %) et les organismes HLM. Ce dispositif « Accès logement MVS » vise à accélérer les sorties vers le logement, des ménages privés de logement personnel stable, hébergés ou logés temporairement et prêts à accéder à un logement autonome.
- Le service Résidence gère, pour tous les services du MAS, l'inscription et le suivi des demandes de relogement des ménages dans le cadre de l'ACIA - Volet MVS. En 2021, **120 demandes de relogement** ont été accompagnées dont 84 demandes inscrites à la MVS, 38 relogements effectués, 9 relogements en cours, 35 en attente d'une proposition. La durée moyenne entre l'inscription dans le dispositif et la signature du bail est de 7 mois.

L'HÉBERGEMENT ET L'ACCOMPAGNEMENT DE FEMMES VICTIMES DE VIOLENCES (LA CLAIRIÈRE)

- En lien avec le service Info-Droits-Victimes et différents partenaires spécialisés, le dispositif « La Clairière » assure des fonctions d'hébergement et d'accompagnement pour des femmes victimes de violences conjugales (avec ou sans enfants) afin de les mettre en sécurité, soutenir leur insertion et la normalisation du quotidien des enfants.

- Le dispositif La Clairière dispose de **12 logements** meublés et équipés :
 - 5 logements mis à disposition par la Ville de Lyon.
 - 4 logements mis à disposition par la Fondation Abbé Pierre à Rillieux-La-Pape, Caluire-et-Cuire et Tassin-La-Demi-Lune.
 - 1 logement loué auprès d'un particulier et 2 logements loués auprès de Batigère.
- **14 ménages** ont été accompagnés (14 femmes et 13 enfants). 2 ménages (4 personnes) sont entrés dans le dispositif en 2021 et 3 ménages (6 personnes) en sont sortis.
- Les femmes accueillies ont quitté le domicile conjugal depuis plusieurs mois et ont ensuite vécu dans des hébergements temporaires ou précaires. L'entrée dans les logements de La Clairière est associée pour elles à un premier logement à partir duquel elles peuvent imaginer un avenir, un point d'ancrage à leur reconstruction et à celle de leurs enfants.
- En 2022, le partenariat avec la Ville de Lyon permettra de renforcer les capacités d'accueil du dispositif par la mise à disposition de 2 nouveaux logements.

LA RÉALISATION DE DIAGNOSTICS SOCIAUX POUR DES MÉNAGES VIVANT DANS DES BIDONVILLES

- Le service Résidence, avec d'autres services du MAS, a réalisé des diagnostics sociaux pour les ménages vivant dans 3 bidonvilles à Villeurbanne et Feyzin à la demande de la DDETS. Cette action s'inscrit dans le plan de résorption des bidonvilles piloté par les services de l'État mené conjointement avec l'ALPIL.
- La mission a permis d'identifier les personnes en situation de vulnérabilité, connaître leur situation administrative, sociale, médicale et professionnelle, recueillir leurs souhaits en matière de logement et d'hébergement et d'identifier les freins éventuels à une orientation vers un hébergement ou un logement.
- Les permanences de diagnostics se sont déroulées du 22 mars au 31 mai 2021 sur les 3 sites. **51 ménages** ont été rencontrés (74 adultes accompagnés de 36 enfants) :
 - 35 personnes étaient ressortissantes de l'Union européenne.
 - 17 étaient en procédure de demande d'asile.
 - 16 étaient déboutées de leur demande d'asile.
 - 6 n'étaient dans aucune procédure de régularisation.
- Tous les ménages souhaitaient obtenir un logement ou un hébergement pour sortir de conditions de vie insalubres et dangereuses pour le site de Villeurbanne.

OLYMPE



PRÉSENTATION GÉNÉRALE

Olympe est un service du MAS qui comprend :

- Un centre d'hébergement pour des femmes victimes de violences d'une capacité de 23 places sur une commune d'Irigny.
- Un dispositif d'hébergement et d'accompagnement en diffus (14 logements) pouvant accueillir 37 femmes seules ou avec enfants sur les communes de Givors et de Ternay.

Dans une logique de territoire et compte tenu de la similitude du public accueilli, ces deux dispositifs ont été regroupés, en février 2022, au sein d'un service nommé « Olympe ».

MISSIONS

- L'accueil, la mise à l'abri et l'hébergement des femmes et de leurs enfants.
- L'accès aux droits sociaux et juridiques.
- La restauration des capacités d'autonomie et d'insertion.
- La protection des enfants et la normalisation de leur quotidien.

PUBLIC

DONNÉES CHIFFRÉES/CENTRE D'HÉBERGEMENT

- **17 ménages soit 40 personnes** (19 femmes adultes et 21 enfants) ont été accueillis. Parmi les ménages, 4 femmes sont isolées et 13 familles sont monoparentales (avec 2 jeunes de plus de 18 ans).
- **Entrées/sorties**
 - Entrées : 28 personnes (11 femmes et 17 enfants).
 - Sorties : 19 personnes (10 personnes en logement adapté et 9 vers un logement ordinaire).
 - Durée moyenne de séjour des présents : 7,7 mois.

DONNÉES CHIFFRÉES/LOGEMENTS DIFFUS

- De nouveaux appartements ont été captés au cours de l'année (**14 appartements au total**) : de 5 ménages accueillis en début d'année, on passe à 11 ménages logés en décembre 2021.
- Sur l'année 2021, **15 ménages soit 37 personnes** (19 femmes et 18 enfants dont 8 ont moins de 3 ans) ont été accueillis. Parmi les femmes accueillies, 7 femmes ont entre 18 et 25 ans.
- **Entrées/Sorties** :
 - Entrées : 10 ménages (24 personnes).
 - Sorties : 4 ménages (13 personnes) relogés dans des logements ordinaires.
 - Durée moyenne des séjours des présents : 7 mois.

ADRESSE DU SERVICE

Lieu dont l'adresse doit rester confidentielle.

PERSONNES ACCUEILLIES

Des femmes avec ou sans enfants en situation de vulnérabilité ou victimes de violences conjugales ou intrafamiliales.

RÉALISATIONS

- Accueil individuel et collectif.
- Mise en place de l'accompagnement social individualisé :
 - Accès aux droits sociaux et à la santé, protection de l'enfance, relogement, insertion professionnelle, lutte contre l'isolement et le sentiment d'inutilité sociale.
 - Soutien à la parentalité.
 - Accompagnement juridique.
 - Travail de proximité avec les juristes du service Info-Droits-Victimes sur le volet pénal ou civil.
 - Soutien psychologique et suivi post traumatique.
- Mobilisation de bénévoles pour apporter un soutien de proximité et une ouverture aux femmes accueillies et à leurs enfants.
- Actions collectives
 - Journée Internationale des Droits des Femmes : La Fondation Olympique Lyonnais a réuni des fonds au profit du public accueilli. Un atelier a été organisé avec Info-Droits-Victimes sur les droits des femmes.
 - Un groupe de parole avec le CPEP sur la parentalité, le consentement...a été mis en place.
 - Différents ateliers sont proposés avec la participation importante des bénévoles.
 - L'Atelier mensuel des Zazous, en partenariat avec la PMI d'Irigny, a débuté en avril.
 - 10 séances de sophrologie ont été mises en place avec le soutien de la Ville de Givors et de la M.J.C.
 - Journée Internationale de lutte contre les violences à l'égard des femmes : l'équipe a participé à une action coordonnée par le CIDFF à Givors avec les partenaires locaux. Elle a aussi participé à deux colloques sur les enfants co-victimes de violences conjugales et les suites du Grenelle.



L'ÉCLAIRCIE



MISSIONS

L'Éclaircie est un CHU de 38 places qui a pour missions de :

- Proposer un lieu sécurisant permettant aux femmes et aux enfants de retrouver une sérénité et de réfléchir à leur projet de vie.
- Accompagner à l'accès aux droits sociaux et à la stabilisation des ressources.
- Accompagner dans l'accès à un logement autonome ou à toute autre solution.
- Développer les fonctions parentales.
- Promouvoir des actions par la médiation artistique afin de valoriser l'image des femmes et leur permettre de retrouver confiance en elles.

PUBLIC

En 2021, **34 ménages** ont été pris en charge au total (AME et hors AME) soit **69 personnes** : 34 femmes et 35 enfants dont 13 de moins de 3 ans.

ENTRÉES/SORTIES

- Entrées : 18 nouveaux ménages (36 personnes).
- Sorties : 15 ménages (11 ménages ont accédé à un logement autonome et 4 ménages avec des solutions individuelles pérennes).
- La durée moyenne de séjour des présents est de 10 mois.

RÉALISATIONS

- L'accompagnement social global a mis spécialement l'accent sur deux points :
 - La prise en charge psycho-traumatique des enfants qui s'est développée grâce à un réseau partenarial et avec une psychologue vacataire intervenant chaque semaine.
 - L'accès et le maintien dans un parcours professionnel en organisant des rencontres avec des structures d'accompagnement vers l'emploi.
- Des actions collectives ont été maintenues pour favoriser les relations mère/enfant et les relations entre l'ensemble des personnes et enfants accueillis : repas partagés, jeux, ateliers.
- Le recours à la médiation artistique a été développé pour favoriser le développement personnel et la confiance en soi : le projet de théâtre RESPIRS avec une représentation à l'Hôtel de ville de Lyon (en novembre 2021) ; l'exposition « Corps et âmes » présentée lors de la journée de la femme ; des sessions de self-défense ; la bulle musicale.

ADRESSE DU SERVICE

26 rue Garibaldi
69800 Saint-Priest

PERSONNES ACCUEILLIES

Des femmes seules (avec ou sans enfants) en situation de précarité, de vulnérabilité et de violence.

- Seules deux séances « l'Heure du conte » ont pu être organisées cette année en raison du contexte sanitaire. Cette action propose un moment de partage entre parents et enfants autour de la littérature jeunesse pour soutenir et accompagner la relation parent/enfant.
- Des ateliers d'écriture et de fabrication de petits livres animés par une éducatrice de jeunes enfants ont permis de favoriser l'expression des enfants (12 séances en 2021).

MAISON SIMONE VEIL

La Maison Simone Veil est un dispositif porté par le CCAS de Saint-Priest et confié en gestion à l'Éclaircie – Le MAS, depuis novembre 2019. Ce dispositif héberge et accompagne des femmes et leur(s) enfant(s) victimes de violences conjugales, au sein d'une maison d'habitation située à Saint-Priest.

En 2021, **3 familles** (7 personnes) ont été prises en charge. Une famille de deux personnes est sortie du dispositif, relogée dans un logement ordinaire et une nouvelle famille a été accueillie.

La Maison Simone Veil propose une vie autonome au sein d'une maison et assure un accompagnement visant principalement à la restauration des capacités physiques et psychiques, la reconstruction personnelle et sociale ainsi que l'autonomie financière. L'Éclaircie travaille en lien étroit avec le service Info-Droits-Victimes pour assurer l'accompagnement juridique (37 entretiens) et psychologique (8 entretiens).

LES BRUYÈRES



MISSIONS

- Favoriser la stabilité, la sécurité et contribuer à l'accomplissement personnel des résidents.
- Lutter contre l'isolement des résidents en leur permettant de prendre place au sein d'une communauté.
- Développer leur autonomie et leur permettre de devenir des acteurs citoyens.

PUBLIC

- Des adultes vivant seuls ou en couple, sans enfant à charge et dont l'isolement relationnel et social représente l'une des difficultés centrales de leur parcours d'insertion. L'origine de cet isolement peut être d'ordre familial, social, psychosocial, économique et/ou lié à un handicap et/ou à la maladie.
- **25 ménages** ont été accompagnés en 2021 : 26 personnes (20 hommes et 6 femmes).
- Les résidents de la pension de famille bénéficient, en majorité, de l'Allocation Adulte Handicapé (AAH) ou d'une pension d'invalidité.

ENTRÉES/SORTIES

- Entrées : 3 personnes.
- Sorties : 2 personnes décédées.
- Durée moyenne de séjour des présents : 56 mois.



ADRESSE DU SERVICE

119 route de Lacenas
69400 Gleizé

PERSONNES ACCUEILLIES

Des personnes en situation d'isolement ou de difficultés sociales ou psychiques.

RÉALISATIONS

- Les résidents ont été soutenus dans les gestes du quotidien ainsi que dans la gestion et l'entretien de leur logement.
- L'accompagnement a permis de cerner leurs besoins et difficultés afin de les orienter vers les services et les associations les plus adaptés dans différents domaines : la santé, l'accès aux droits, les services à domicile, la vie sociale et l'insertion professionnelle, les loisirs.
- Les actions au sein de la pension de famille ont permis de réguler et d'animer la vie de la maison et de sortir les résidents de l'isolement grâce à un lieu permettant la resocialisation avec des espaces partagés (temps café, repas partagés, sorties...). Les relations entre les familles et les équipes sociales et/ou médicales ont été également favorisées. Les espaces extérieurs à la pension de famille ont été propices au développement d'actions collectives. L'expérience du potager collectif bio a été poursuivie et les matinées potagères sont devenues un rendez-vous hebdomadaire entre les résidents et les professionnelles. Les légumes ramassés sont utilisés dans la confection des repas sur place. Le projet de poulailler continue et s'autosuffit : la vente des œufs couvrant les dépenses de graines et autres produits. Enfin, 5 ateliers cosmétiques ont été organisés pour élaborer des produits naturels afin de permettre aux femmes de prendre soin d'elles avec le CHRS Safran et le service l'Avancée.



LE CÈDRE



MISSIONS

Le Cèdre est une pension de famille de 27 places qui dispose de 25 studios meublés avec pour missions de :

- Favoriser la stabilité, la sécurité et contribuer à l'accomplissement personnel des résidents.
- Lutter contre l'isolement des résidents en leur permettant de prendre place au sein d'une communauté.
- Développer leur autonomie et leur permettre de devenir des acteurs citoyens

PUBLIC

- **28 ménages** (2 couples et 26 personnes isolées) ont été pris en charge en 2021 :
 - 30 adultes (17 et 13 femmes et hommes) dont la majorité a moins de 60 ans.
 - 62 % disposent d'une mesure de protection.
 - Les personnes sont, en majorité, sans activité et bénéficient de l'Allocation Adulte Handicapé et elles sont suivies par un service spécialisé de psychiatrie.

ENTRÉES/SORTIES

- Entrées : 3 personnes.
- Sorties : 4 personnes logées dans un logement autonome.
- Durée moyenne de séjour des présents : 78 mois.

RÉALISATIONS

- Entretien de liens de proximité et d'échanges au sein de la pension de famille et son environnement pour lutter contre l'isolement des résidents.
- Suivi et coordination pour accompagner les résidents avec les partenaires sur le territoire :
 - Associations d'aide alimentaire et services de portage de repas.
 - Services sociaux de droit commun.
 - Dispositifs d'accès aux soins et les structures liées à la santé mentale.
 - Services liés à l'insertion professionnelle, Pôle Emploi, Cap Emploi.
 - Centres sociaux de Saint-Priest.
 - Groupe d'entraide Mutuelle de Saint-Priest, etc.)
- Organisation d'actions collectives :
 - 32 repas collectifs : repas « comme à la maison » tous les 15 jours, repas à thème, brunch tous les 1ers lundis du mois, goûters anniversaire.
 - 60 activités collectives : socio-coiffure, confection de produits naturels, jeux d'expression, club cinéma, ateliers bijoux et bricolage, escape game, sculpture, etc.

ADRESSE DU SERVICE

22 rue de l'Égalité
69800 Saint-Priest

PERSONNES ACCUEILLIES

Des personnes en situation d'isolement ou de difficultés sociales/psychiques.



- 16 sorties : Lyon City Bus, Auditorium, spectacle de cirque au Centre social les Oliviers, ateliers mémoire au Centre social La Carnière, repas de Noël à la Brasserie George, marché de Noël place Carnot, pêche, fête de la musique etc.
- 1 atelier numérique hebdomadaire animé par un bénévole.
- 1 rencontre avec Pause Diabolo a permis de présenter la démarche de réduction des risques et l'impact des différentes substances psychoactives. Plusieurs activités ont également été organisées avec l'Eclaircie qui accueille des femmes isolées avec leur enfant sur la commune de Saint-Priest. Les activités et repas réunissent en moyenne 15 résidents, soit 55 % des effectifs, ce qui permet une dynamique porteuse pour l'ensemble du groupe. Les sorties, qui nécessitent une capacité physique plus importante, réunissent en moyenne 8 personnes. Une partie des activités ont été organisées en partenariat avec des structures du territoire (l'Eclaircie, le Centre Communal d'Action Sociale, Unis Cités Auvergne Rhône-Alpes).

LA STATION



MISSIONS

La Station est un Centre d'Hébergement d'Urgence de 52 places qui a pour missions de :

- Offrir un lieu de vie stable aux jeunes accueillis :
 - Offrir un cadre de vie sécurisant (physique, psychique et environnemental).
 - Veiller à une bonne intégration au quartier par des partenariats et le respect du cadre de vie.
 - Soutenir ces jeunes dans leurs démarches avec une priorité à la santé, à l'accès à la scolarité et la formation.
- Aider les jeunes accueillis et en fonction des besoins repérés avec le soutien des partenaires, en vue de les aider dans la construction de leur identité :
 - Construire un ancrage citoyen pour lutter contre l'isolement en lien avec la société civile.
 - Favoriser l'émancipation individuelle et collective et l'autonomisation des jeunes accueillis.

PUBLIC

La Station accueille des jeunes, non reconnus mineur par la Métropole qui doivent attendre que le juge des enfants statue légalement sur leur minorité.

- **118 jeunes** ont été pris en charge au cours de l'année 2021 ;
 - Au 1/01/2021 : 49 jeunes étaient hébergés à la Station.
 - Au cours de l'année 2021, 69 nouveaux jeunes ont été accueillis.
- 72 jeunes ont quitté La Station dont :
 - 48 jeunes pour un logement adapté (les jeunes reconnus mineurs par le juge sont orientés par la MEOIE vers une structure Aide Sociale à l'Enfance adaptée).
 - 7 jeunes ont été exclus.
 - 17 jeunes sont partis volontairement.
- Durée moyenne de séjour des présents : 6,5 mois.

RÉALISATIONS

- Réponses aux besoins essentiels :
 - Livraison de colis alimentaire (115 colis alimentaires livrés l'équivalent de 16 725 repas) et de produits d'hygiène.
 - Distribution mensuelle de chèques service à hauteur de 50 euros par jeune.
- Amélioration du site et du cadre de vie :
 - En janvier : végétalisation du site, via le service urbanisme de la Métropole, avec la participation des jeunes permettant la réalisation d'un potager et la plantation d'une rangée de 50 bambous et arbustes.

ADRESSE DU SERVICE

85 avenue Rockefeller
69003 Lyon

PERSONNES ACCUEILLIES

Des jeunes migrants isolés en attente de reconnaissance de leur minorité.

- En avril : fabrication de mobiliers urbains par plusieurs jeunes dans le cadre d'un projet partenarial avec les Ateliers-Emmaüs (fabrication de chaises, tables, bancs, cuisine collective, abri à vélo, petits meubles...).
- Soutien aux démarches en particulier pour la scolarisation/formation et pour la santé :
 - 71 jeunes ont reçu une affectation dans un collège ou un lycée (UPE2A, MLDS, CAP). Les autres jeunes ont pu suivre des cours de français et de remise à niveau encadrés par des bénévoles ou des partenaires.
 - Un suivi médical et psychique a été mis en place avec notamment des permanences hebdomadaires assurées par deux médecins bénévoles afin de remédier à la fragilité psychique des jeunes en lien avec leur isolement et un parcours migratoire chaotique.
 - Des ateliers de sensibilisation ont été proposés sur les questions de l'alimentation (Banque Alimentaire), la sensibilisation aux addictions (infirmière à Pause Diabolo), la prévention/sensibilisation à la santé sexuelle (Association de Lutte contre le Sida).
- Ouverture à la vie civile et aux engagements citoyens par divers partenariats :
 - Sorties culturelles et balades urbaines (programme « Culture Pour Tous »).
 - Projet de « caisse-autogérée » et de développement des supports d'expression pour les jeunes avec le soutien de la Fondation Abbé Pierre.
 - Partenariat, avec le réseau TRACES, pour la réalisation d'un film par 6 jeunes. Le film a fait l'objet d'une diffusion, en novembre, au Musée Gadagne dans le cadre de l'évènement « Images Migrantes ».
 - Organisation, en juillet, d'un tournoi de foot inter-associations pour des jeunes mineurs isolés de la Métropole de Lyon au Stade des Channées à Lyon 7 avec 10 équipes et une centaine de jeunes de plusieurs dispositifs : Capso, Terramies, Le MAS, jeunes hébergés en squats. La Maire du 7^e arrondissement, Fanny Dubot, s'est rendue sur place pour la remise des coupes.



LA BASE



MISSIONS

La Base est un Centre d'Hébergement d'Urgence de 51 places (Tiny House), ouvert le 01/03/2021, à la demande de La Métropole de Lyon qui a pour missions de :

- Assurer aux résidentes une mise à l'abri garantissant un hébergement et une sécurité physique, sociale, alimentaire, financière, etc.
- Informer, accompagner et orienter les personnes pour garantir l'accès aux droits fondamentaux, droits sociaux, dispositifs de droits communs.
- Favoriser le pouvoir d'agir et l'émancipation des personnes accueillies dans la prise en compte du parcours de vie, de l'accès à la citoyenneté.
- Créer un cadre propice à l'exercice de la parentalité et à l'épanouissement de l'enfant.

PUBLIC

- La base a accueilli **17 femmes** (de moins de 38 ans) et **29 enfants**.
- Les femmes accueillies sont récemment arrivées en France (moins de 5 ans), dans des situations de droits administratifs incomplets avec peu ou pas de ressources :
 - 7 femmes ont des perspectives de sortie avec des possibles évolutions positives (régularisation, insertion professionnelle, ...)
 - 4 femmes sont dans un nouveau parcours de demande d'asile à l'issue d'une procédure DUBLIN expirée.
 - 6 femmes sont dans des situations administratives complexes sans perspective de régularisation à court terme.

RÉALISATIONS

- La préparation, l'installation et l'accueil des 17 familles ont été assurés dans les Tiny House. Chaque famille dispose d'un logement individuel de 20 m² équipé avec terrasse.
- Les besoins essentiels ont été couverts :
 - Distribution de 330 colis alimentaires (soit 9 900 repas) ainsi que des paniers alimentaires bimensuels provenant de la Banque Alimentaire.
 - Distribution mensuelle de produits d'entretien.
 - Distribution d'une prestation financière mensuelle aux familles sans ressources.

ADRESSE DU SERVICE

195 Avenue Léon Blum
69100 Villeurbanne

PERSONNES ACCUEILLIES

Des femmes avec enfants de moins de 3 ans en situation de précarité identifiées comme relevant de la protection de l'enfance et précédemment mises à l'abri à l'hôtel.

- Le site a fait l'objet d'aménagements progressifs :
 - Sécurisation : portails et barrières sur les terrasses, bardage pour cacher le site de la rue...
 - Création d'espaces verts par la Métropole de Lyon pour végétaliser le site.
 - Mise en place d'espaces collectifs fonctionnels et conviviaux : buanderie, espace de stockage, bureaux, espaces extérieurs partagés, Tiny House collective pour des temps conviviaux.
- Le soutien aux démarches et l'autonomisation des personnes accueillies ont été réalisés : accès aux droits fondamentaux, droits sociaux et dispositifs de droit commun. La prise en compte de la parentalité est apparue notamment comme un axe majeur de l'accompagnement conduit en lien avec des partenaires spécialisés (PMI, Planning familial, Concilia'Bulle...).
- Des espaces de vie en collectivité ont été créés pour favoriser le pouvoir d'agir et l'émancipation des personnes : différents temps de participation et d'animation de la vie collective ont ainsi été mis en place dès l'ouverture afin de favoriser la vie en collectivité :
 - Des points hebdomadaires équipe/résidentes.
 - Des temps d'échanges mensuels de convivialité.
 - Des temps ponctuels de formation/information collective (sécurité incendie, vie du site, etc.).
- Différents temps forts ont ponctué l'année :
 - L'inauguration du site en présence de la Métropole de Lyon et de la ville de Villeurbanne en avril 2021 : Premier temps fort de la politique de l'hospitalité de la Métropole de Lyon.
 - L'inauguration de la Tiny Collective avec un concert de Frizouz en juin 2021.
 - La participation à la semaine de l'hospitalité en octobre 2021, ponctuée par un temps d'animation et de convivialité à destination des résidentes, partenaires et riverains.
 - Le parrainage républicain du site de la base, en décembre 2021 : participation à la cérémonie officielle de parrainage à la Mairie de Villeurbanne.

LA MAGENA



MISSIONS

La Magena est un Centre d'hébergement d'Urgence de 78 places situées à Champagne-au-Mont-d'Or, Villeurbanne, Rillieux, Écully, Caluire-et-Cuire qui a pour missions de :

- Mettre à la disposition des résidents un hébergement leur permettant une mise à l'abri et d'être en sécurité.
- Veiller à ce que les résidents aient accès à une prestation alimentaire.
- Proposer un accompagnement social global pour l'accès aux droits fondamentaux.
- Accompagner les résidents dans la gestion de leur quotidien et l'accès à plus d'autonomie.
- Favoriser les liens des personnes avec la société et les accompagner dans leur vie sociale.

PUBLIC

- Le public est principalement composé de femmes isolées avec ou sans enfants en situation de vulnérabilité. Les enfants représentent plus de la moitié des personnes accueillies.
- **34 ménages** ont été accueillis en 2021 :
 - 86 personnes (39 adultes et 47 enfants dont 14 ont moins de 3 ans).
 - 30 ménages sont des personnes seules ou des familles monoparentales et 4 ménages sont des couples avec enfants.
 - 65 % des ménages sont sans ressource.

ENTRÉES/SORTIES

- Entrés : 3 ménages (11 personnes).
- Sorties : 6 ménages (14 personnes).
- Durée moyenne de séjour des présents : 30 mois.



ADRESSE DU SERVICE

15 rue de l'Armistice
69500 Bron

PERSONNES ACCUEILLIES

Des femmes isolées, des couples avec ou sans enfants, des femmes victimes de violences, en situation de vulnérabilité et de précarité.



RÉALISATIONS

- L'accompagnement social global a été réalisé : accès à la protection sociale et aux droits sociaux ; accès à un droit au séjour ; accès à l'insertion notamment socio-professionnelle et à l'intégration ; accompagnement à la parentalité ; soutien renforcé auprès des enfants (aide au suivi scolaire, liens avec les écoles).
- Des colis alimentaires en lien avec la Banque alimentaire et des aides financières ont été délivrés pour couvrir les besoins primaires des personnes.
- Des travaux de rénovation importants ont été effectués dans plusieurs logements pour améliorer les conditions d'accueil et l'habitat.
- Les actions collectives ont été réduites en raison du contexte sanitaire.
- Un nouveau site à Champagne au Mont d'Or a été ouvert le 29/12/2021 : La Magena a procédé au déménagement du plus gros collectif de résidents de Lyon 3^e vers le nouveau site de Champagne-au-Mont-d'Or qui remplace le site de Belloëuf, devenu désuet et inadapté. Ce déménagement s'est couplé avec celui des bureaux de l'équipe formant ainsi le nouveau point de référence pour l'ensemble des résidents du service.
- L'équipe a travaillé sur le projet d'ouverture, début 2022, d'un nouveau centre d'hébergement de 22 places sur la commune de Bron pour des femmes avec enfants.



LES MAISONS



MISSIONS

- Le service Les Maisons est un Centre d'Hébergement d'Urgence de 113 places situées à la Mulatière, à Saint-Genis-Laval et dans d'autres communes de la Métropole de Lyon, qui a pour missions de :
- Mettre à la disposition des résidents un hébergement leur permettant une mise à l'abri et d'être en sécurité.
 - Veiller à ce que les résidents aient accès à une présentation alimentaire.
 - Proposer un accompagnement social global pour l'accès aux droits fondamentaux
 - Accompagner les résidents dans la gestion de leur quotidien et l'accès à plus d'autonomie.
 - Développer les liens des personnes avec la société et les accompagner dans leur vie sociale.

PUBLIC

- Le public accueilli est majoritairement issu de la demande d'asile dont il est débouté.
- Les personnes ont des parcours de vie difficiles : victimes de violences, victimes de discriminations et de persécutions dans le pays d'origine, graves problèmes de santé, en errance administrative (absence d'État Civil).
- **42 ménages** ont été accueillis en 2021 :
 - 139 personnes (72 adultes et 67 enfants dont 16 ont moins de 3 ans).
 - 3 couples, 12 familles monoparentales et 7 ménages isolés.



ADRESSE DU SERVICE

2 rue de Lattre de Tassigny
69350 La Mulatière

PERSONNES ACCUEILLIES

Des personnes isolées et des familles en situation de vulnérabilité et de précarité.

ENTRÉES/SORTIES

- Entrées : 10 ménages (33 personnes).
- Sorties : 6 ménages (26 personnes) relogés dans le parc social.
- Durée moyenne de séjour des présents : 42 mois.

RÉALISATIONS

- Mise à l'abri des personnes et actions permettant l'appropriation d'un chez soi : les lieux de vie sont organisés pour qu'il y ait des espaces partagés et que chacun dispose d'une partie privative. Dans les sites collectifs, un accompagnement à la vie en collectivité est également assuré.
- Distribution de denrées alimentaires, octroi d'une aide financière mensuelle et aides matérielles.
- Accompagnement social des personnes qui comprennent :
 - L'accompagnement à la vie sociale afin de rétablir des liens et de soutenir les personnes vers leur autonomie.
 - L'accès au droit au séjour, indispensable pour qu'une intégration soit possible.
 - L'accès aux soins, en particulier aux soins psychiques, pour les personnes touchées par des symptômes de stress post traumatiques suite à des violences.
 - La protection des enfants et l'accompagnement à la parentalité en lien avec les établissements scolaires, les crèches, etc.
 - Le soutien aux démarches liées à la recherche d'un emploi et d'un logement.
- Travaux et remise en état ou de rénovation de plusieurs logements.
- Mise en place d'actions collectives : construction d'un poulailler avec le collectif Égalité, diverses animations en partenariat avec le Centre social de La Mulatière, sorties pour assister à des pièces de théâtre organisées par le théâtre de la Renaissance en partenariat avec l'Opéra de Lyon.
- Participation au diagnostic sur les besoins du territoire à la demande de la Ville d'Oullins avec d'autres acteurs et institutions sur les questions du logement, de l'emploi et de la santé.

CELLULE HÔTEL ET RENFORT HIVERNAL HÔTELIER



PRÉSENTATION GÉNÉRALE

Le MAS assure pour le compte de l'État le traitement de l'hébergement d'urgence à l'hôtel et la protection de ménages en situation de vulnérabilité.

Le dispositif hôtelier pérenne fonctionne en continu toute l'année et a géré environ 700 places quotidiennes en 2021. Des dispositifs complémentaires sont activés à certaines périodes en fonction des besoins et des demandes (Renfort hivernal Hôtelier du 01/01/2021 au 31/03/2021, Dispositif Zéro remise à la rue du 31/03/2021 au 31/12/2021).

En 2021, 26 hôtels (dont 16 hors marché) ont été mobilisés pour ouvrir le nombre de places nécessaires :

- 10 hôtels du marché situés dans Lyon intra-muros et la Métropole (Lyon 2, 3, 7 et 9, Oullins, Tassin-la-Demi-Lune, Genas).
- 16 hôtels hors marché sur les communes de Saint-Priest, Lissieu, Massieux, Saint Georges de Reneins, Meyzieu, Vaulx-en-Velin, Villeurbanne, Dardilly et Vénissieux.

Les capacités hôtel ont été réévaluées à la demande de la DDETS à compter de novembre avec l'ouverture de 270 nouvelles places.



MISSIONS

- Héberger à l'hôtel des personnes vulnérables sans domicile : aide à l'entrée dans les lieux.
- Assurer une médiation avec les hôteliers : captation de places et gestion des réservations.
- Proposer un accompagnement social et aider à la recherche de solutions de logement ou d'hébergement en lien avec les partenaires.

PUBLIC

- En 2021, **608 ménages (1691 personnes)** dont 824 femmes et 867 hommes) ont été pris en charge. 1 028 sont des adultes et 663 sont des enfants (dont 186 ont moins de 3 ans).
- Parmi les 608 ménages, on distingue :
 - 237 couples avec enfants et 123 familles monoparentales (1335 personnes).
 - 181 ménages de personnes isolées.
 - 47 couples sans enfants.
 - 20 ménages en famille élargie.

ADRESSE DU SERVICE

51 rue Louis Blanc
69006 Lyon

PERSONNES ACCUEILLIES

Des personnes isolées et des couples avec ou sans enfants en situation de vulnérabilité et sans domicile.

- La grande majorité des ménages sont sans ressource.
- Près de la moitié de ménages sont déboutés et en demande de régularisation.
- L'augmentation du nombre de prises en charge hôtel s'est poursuivie en 2021 avec plus de 1 000 personnes présentes sur plus de la moitié de l'année.
- Un travail a été conduit avec la MVS et la DDETS pour l'orientation en sortie de l'hôtel de plus de 100 personnes vers « Les grandes voisines », en juillet.
- Ce travail a été complété par des orientations régulières vers d'autres dispositifs et a permis de réduire le nombre de personnes hébergées à 780.

ENTRÉES/SORTIES

- Entrées : 259 ménages (734 personnes).
- Sorties : 311 ménages (682 personnes) dont 150 personnes vers un logement ordinaire et 323 personnes vers un logement adapté.
- Au 31/12/2021, **297 ménages (1009 personnes)** étaient pris en charge dans le dispositif hôtel. 47 % ont moins de 6 mois de durée de séjour et 53 % une durée de supérieure à 6 mois.

RÉALISATIONS

- Gestion de l'offre d'hébergement hôtelier : réception des requêtes, captation des places, gestion des réservations, aide à l'entrée dans les lieux, médiation.
- Aides mensuelles à l'alimentation et à l'hygiène sous forme de chèque service d'une valeur de 55 euros par personne.
- Accompagnement des personnes dans leurs démarches d'accès aux droits : domiciliation, santé, scolarisation, insertion sociale et professionnelle, demandes de logement).
- Amélioration des conditions d'accueil et des locaux d'activité : le service a emménagé, en novembre, dans des locaux plus adaptés.
- Participation au projet des Escales solidaires (Habitat et Humanisme) afin d'améliorer l'alimentation des personnes hébergées à l'hôtel.
- Contribution avec les équipes du MAS à l'élaboration du projet de tiers lieux alimentaire « Archipel ».



L'AVANCÉE

ADRESSE DU SERVICE

3 rue de Tarare
69400 Villefranche-sur-Saône

PERSONNES ACCUEILLIES

Des personnes en situation de vulnérabilité et de précarité.



PRÉSENTATION GÉNÉRALE

L'Avancée est un service d'hébergement pour des personnes en situation de vulnérabilité et de précarité. Développé progressivement, le service est constitué, aujourd'hui, de **204 places** :

- CHU Urgence/90 places : 21 logements en diffus sur le territoire de Villefranche-sur-Saône et sur la commune des deux Grôsnès dans le Haut Beaujolais (ex. Monsols).
- CHU Belleville/70 places : 12 logements à Belleville-en-Beaujolais dans l'ancienne caserne de gendarmerie.
- CHRS Urgence/21 places : 5 logements en diffus sur le territoire de Villefranche-sur-Saône.
- CHRS Mérard/23 places : 38 logements (13 chambres individuelles) dans un immeuble à Villefranche-sur-Saône.

MISSIONS

- Héberger et mettre à l'abri des personnes en situation de vulnérabilité et de précarité.
- Veiller à assurer la satisfaction des besoins primaires des personnes.
- Proposer un accompagnement social global pour l'accès aux droits fondamentaux.
- Accompagner les personnes dans la gestion de leur quotidien et l'accès à plus d'autonomie.

PUBLIC

- **265 personnes** (60 ménages) ont été accueillies et accompagnées sur l'ensemble des sites : 98 adultes et **167 enfants (dont 75 ont moins de 3 ans)**.
- Parmi les 60 ménages accueillis, on compte 29 couples avec enfants, 26 familles monoparentales 3 couples sans enfant et 2 ménages isolés.

ENTRÉES/SORTIES

- Entrées : 62 personnes (15 ménages).
- Sorties : 51 personnes (12 ménages).

RÉALISATIONS

- Les personnes ont été accueillies et hébergées dans un habitat adapté et décent.
- Des aides alimentaires et financières ont permis de palier aux premiers besoins des personnes.
- Un accompagnement social global a été mis en place pour favoriser l'accès aux droits des ménages les liens avec les différents acteurs sociaux et médico-sociaux, la mobilisation des ressources des personnes dans différents domaines de la vie (santé, emploi, parentalité, formation, droits au séjour, logement, liens sociaux...).
- Les enfants nombreux ont pu être scolarisés dans les écoles et collèges des secteurs concernés.
- Un accompagnement à la parentalité a été proposé. Les traumatismes des personnes ainsi que la précarité fragilisent la fonction parentale et donc la sécurité et le développement des enfants. Ces fragilités sont abordées afin d'aider les parents dans leurs rôles et responsabilités.
- Les actions collectives ont été limitées en raison du contexte sanitaire mais certaines ont pu être maintenues (balades nature, kermesses pour les enfants, remise de cadeaux pour les fêtes de fin d'année, etc.).
- La convention d'occupation sur le site de Belleville-en-Beaujolais a été renouvelée jusqu'au 31/08/2021. À compter de cette date, les places d'hébergement ont été pérennisées par la préfecture. Par ailleurs, des cours d'alphabétisation ont été animés par la Croix-Rouge et l'association Mille, trois fois par semaine avec une participation régulière des personnes accueillies sur le site. Des aménagements extérieurs ont également été réalisés (palissades, végétalisation, espaces de jeux sécurisés pour les enfants) ainsi qu'un embellissement des locaux.



CHIFFRES CLÉS 2021

Le MAS propose un accueil individuel et collectif aux personnes usagères de drogues ainsi qu'un soutien dans l'accès aux soins, aux droits, au logement et à l'insertion ou réinsertion professionnelle. Ces missions sont portées au-delà des murs par un important travail d'aller-vers couvrant le 3^e et 7^e arrondissement de Lyon et la ville de Villeurbanne. Le MAS dispose également d'un laboratoire d'analyse de drogues destiné aux personnes usagères de drogues et aux associations et services d'accompagnement de la région Auvergne Rhône-Alpes.

À travers ces deux dispositifs, Le MAS produit et collabore à la production de connaissances autour des publics qu'il accueille et de leurs consommations (publications, contributions à des thèses, étude du service universitaire d'addictologie).

Le MAS travaille en étroite collaboration avec d'autres associations lyonnaises afin de contribuer à une meilleure prise en charge des usagers de drogues (formations des professionnels, permanences...).

PAUSE DIABOLO

LABORATOIRE CCM



502

personnes accueillies

79 % d'hommes avec une moyenne d'âge de 40 ans

17,2 % de femmes avec une moyenne d'âge de 36 ans



21 160

Stéribox livrées dans les officines du programme PEKO



88

Tests Rapides d'Orientation Diagnostique (TROD) réalisés



423

analyses CCM effectuées (**928** analyses depuis 2018) en lien avec **23** structures représentant plus de **100** collecteurs sur la région Auvergne Rhône-Alpes



182

interventions de rue incluant un important travail autour de la Guillotière en collaboration avec la Ville de Lyon



13

formations dispensées à plusieurs partenaires de différents secteurs (insertion, hébergement, écoles)



98 528

seringues distribuées et **85 500** seringues récupérées



1

action festive avec **7** interventions menées dans des festivals importants (Woodstower, Garçons Sauvages...)

PAUSE DIABOLO



MISSIONS

Pause Diabolo - Centre d'Accueil et d'Accompagnement à la Réduction des risques pour Usagers de Drogues (CAARUD) accueille et accompagne tout public consommateur de drogues.

Le CAARUD a pour mission de prévenir et de réduire les risques et les dommages sanitaires et sociaux liés aux consommations de produits psychoactifs.



CHIFFRES ET RÉALISATIONS

En 2021, 502 personnes ont été accueillies en file active (+ 35 % par rapport à 2020) dont 418 hommes et 84 femmes :

- 173 nouveaux usagers ont été accueillis en 2021.
- La majorité des usagers vit à la rue, en squat ou en logement temporaire ; seulement 15 % dispose d'un logement stable.
- 5 % des usagers sont sans aucune ressource.
- La répartition de la consommation par produit est principalement la suivante : Cocaïne : 27,5 % ; Subutex 16,6 % ; Cannabis : 10,8 % ; Méthadone : 9,1 % ; Alcool : 4,9 % ; Héroïne : 8 % ; Crack : 7,6 % ; Divers autres : 15,5 %.
- Le nombre d'interventions en RDR a poursuivi sa hausse avec une augmentation de plus de 10 % (4 425 actes).
- 98 528 seringues ont été distribuées (76 693 en 2020) et 85 500 seringues récupérées (167 950 en 2020). 21160 Stéribox ont été livrés dans les officines du programme PEKO (11 736 en 2020).
- 126 Kits Naloxone ont été distribués.
- 182 interventions de rue et 1 intervention en squat ont été réalisées.
- 508 actes infirmiers ont été dispensés.
- 88 Tests Rapides d'Orientation Diagnostique (TROD) ont permis de dépister 37 usagers du VHC et 51 du VIH.
- Les maraudes ont permis d'entrer en contact avec 1 483 nouveaux usagers et 7 interventions en milieu festif ont permis une mise en contact avec 2 204 usagers.

ADRESSE DU SERVICE

64 rue Villeroy
69003 Lyon

PERSONNES ACCUEILLIES

Tout public consommateur de drogues.

Les caractéristiques du public accueilli sont les suivantes :

- 79 % d'hommes avec une moyenne d'âge de 40 ans et 17,2 % de femmes avec une moyenne d'âge de 36 ans.
- Les personnes accueillies sont majoritairement en situation de précarité. Elles vivent à la rue de manière permanente ou en alternance, en squat ou en structure d'hébergement temporaire.
- Les personnes accueillies sont poly-consommateurs et mélangent alcool, médicaments, stimulants, opiacés. Elles ont des dépendances tenaces aux produits psychotropes.
- Les Mineurs Non Accompagnés, rencontrés essentiellement en maraude, présentent des consommations de médicaments et demandant la construction de réponses spécifiques.
- Le public festif est plus jeune et se situe dans un autre rapport à la consommation avec des consommations plus éparées et une connaissance des risques souvent moins fine.

Les actions suivantes ont notamment été conduites sur l'année :

- Un travail de recentrage des missions du CAARUD autour de la RDR a été engagé. Cette évolution a permis de toucher des publics plus hétérogènes.
- Les actions d'aller-vers se sont largement amplifiées et structurées, passant de 52 à 182 actions (1 483 usagers). Aujourd'hui, le service est en lien avec l'ensemble des acteurs travaillant de façon mobile sur le territoire 3^e-7^e et Villeurbanne, Vaulx-en-Velin.
- Le travail de rue a permis de sensibiliser et d'accompagner les usagers ne se rendant pas au sein des structures sociales.
- 7 interventions en milieu festif ont été organisées notamment lors de festivals.
- Le programme PEKO a continué à se développer avec 198 livraisons effectuées auprès de 20 pharmacies partenaires pour un total de 21 160 kits (presque le double qu'en 2020). Au-delà de cette augmentation, les pharmacies se sont montrées en demande de formation à la naloxone ou à l'usage de stérifiltre.
- Des permanences auprès de 7 structures ont été assurées et 13 formations ont été conduites auprès des professionnels.

LABORATOIRE CCM



MISSIONS

Dans le cadre d'une coopération avec Médecins du Monde et la Fédération Addiction, Pause Diabolo a ouvert en 2018 un laboratoire d'analyse de drogues par Chromatographie sur Couche Mince (CCM).

La CCM constitue une technique d'analyse et d'identification de produits contenus dans les échantillons avec des résultats rapides.

Le Laboratoire CCM est destiné aux usagers accueillis à Pause Diabolo et aux associations et services d'accompagnement la région Auvergne Rhône-Alpes.

Le laboratoire CCM a pour missions de :

- Réduire les risques liés à l'usage de drogues.
- Analyser les produits contenus dans un échantillon et déterminer les molécules actives ainsi que les produits de coupe actifs.
- Ouvrir un dialogue avec les usagers sur leur consommation et leur apporter des informations utiles à leur santé.
- Permettre aux professionnels d'être informés des produits en circulation et de participer à une mission de veille sanitaire.



CHIFFRES ET RÉALISATIONS

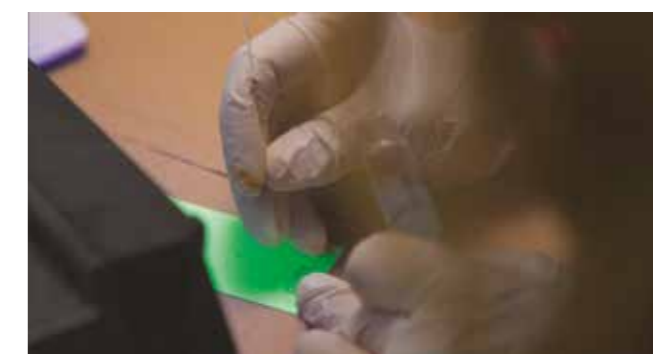
- Depuis son ouverture en juin 2018, le laboratoire CCM a effectué 928 analyses. En 2021, 423 analyses CCM ont été réalisées dont 133 analyses pour Pause Diabolo.
- 23 structures représentant plus de 100 collecteurs coopèrent avec Pause Diabolo dans ce projet de la région. En décembre 2021, la seconde rencontre régionale d'analyse de produit a été organisée par le service à Lyon. Cette rencontre a été l'occasion d'un bilan groupé des deux dispositifs d'analyse de produits : SINTES (Système d'Identification National des Toxiques et des Substances) et CCM.
- D'autres actions ont été menées au cours de l'année :
 - Acquisition d'une machine HPLC permettant une analyse complémentaire et participation à une formation dispensée par Médecins du Monde.
 - Réalisation d'une base de données des différents produits psychoactifs et produits de coupe.

ADRESSE DU SERVICE

64 rue Villeroy
69003 Lyon

PERSONNES ACCUEILLIES

Tout public consommateur de drogues.



- Participation, à travers l'analyse des collectes, à la thèse d'un docteur en pharmacie de Grenoble autour de la 3MMC, avec l'ensemble des lieux de mobilisation d'AIDES de la région Auvergne-Rhône-Alpes.
- Participation à des actions hors les murs et à des interventions en milieu festif.







17 rue Crépet
69007 Lyon
T 04 78 61 78 55
siege@mas-asso.fr
www.mas-asso.fr

